LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n° 3 Edmonton, le vendredi 18 janvier 1991 20 pages 50¢

• Le PRP

Plus de 25 inscriptions pour 14 places

à lire en page 3

• Dossier éducation

Le comité de parents dépose sa demande

par MARTYNE COUTURE

LETHBRIDGE - Le comité de parents pour une école française à Lethbridge semble très optimiste suite au dépôt d'une demande pour l'obtention d'un programme français dans la région auprès de la Commission des écoles catholiques de Lethbridge.

«Les commissaires se sont montrés réceptifs à notre demande. Cela est de très bonne augure», affirme la présidente du comité de parents, Mireille Cloutier. «Deux commissaires ont affirmé qu'ils allaient prendre notre demande en considération, qu'ils comprenaient notre demande et qu'ils savaient pourquoi nous la faisions».

La présidente du comité s'est dite heureuse de l'accueil de la demande: «Ils (les commissaires) ont paru très positifs, et ils sont prêts à faire ces démarches. Mais ce n'est pas facile, l'opposition des anglophones est forte. Eux aussi doivent faire face à beaucoup d'opposition, mais ils sont prêts à aller de l'avant».

D'ailleurs, au cours des prochaines semaines, ce même comité de parents présentera sa demande à la Commission des écoles publiques de Lethbridge. «Cela nous permet de mettre toutes les chances de notre côté. Et il faut dire que les deux commissions scolaires s'entendent bien», selon Mireille Cloutier.

Toujours selon elle, les écoles catholiques déjà en place sont remplies à craquer. Tout en faisant une demande pour un programme français au sein d'une école anglophone déjà existante, le comité de parents a toutefois mentionné la possibilité d'établir une école homogène française.

Il serait possible d'ouvrir une école française qui serait gérée en collaboration avec les deux commissions scolaires, catholique et publique. «La Commission scolaire catholique nous a proposé de faire également une demande à la Commission scolaire publique. De cette façon, nous pourrions récupérer les enfants qui ne fréquentent pas les écoles catholiques présentement. La Commission scolaire catholique a parlé de faire une entente avec la Commission des écoles publiques. En ce moment, ça se parle du côté des deux commissions scolaires», déclare la présidente Mireille Cloutier.

Ce serait la première fois que deux commissions scolaires s'uniraient pour établir une école, française par-dessus tout. Selon le directeur général de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), M. Yvan Beaubien, cela pourrait représenter une option à considérer: «Si les deux commissions scolaires peuvent s'entendre pour offrir une éducation sur une base linguistique, je pense que ce serait très bon, ce serait aussi une première, ce serait très, très bon».

La Commission scolaire catholique est à effectuer un sondage auprès des parents afin de déterminer combien d'élèves fréquenteraient une école française dans la région de Lethbridge. Il est à noter que, pour le moment, les enfants fréquentant les écoles publiques ne seront pas comptés.

Jusqu'à maintenant, le comité de parents estime qu'une cinquantaine d'élèves fréquenteraient une école française. «Nous aurions déjà un pas de fait si la commission scolaire nous accordait un programme français de la maternelle à la 6e année», affirme Mireille Cloutier. «Ce serait préférable si tout cela pouvait commencer en septembre prochain. Si tout peut avoir été coordonné, y compris les sondages effectués présentement, ce serait possible».

L'un des objectifs du comité de parents, en plus des sondages au sein des commissons scolaires catholique et publique, est de rejoindre aussi les élèves fréquentant des écoles autour de Lethbridge, dans la région.

Selon la FPFA, on ne peut préciser le nombre d'élèves requis pour ouvrir une école à Lethbridge: «Ça dépend d'une foule de choses. À Legal, qui est un petit village comparativement à Lethbridge, il y a une école pour 42 élèves. C'est difficile de mettre un nombre», affirme M. Beaubien.

• Langue de la minorité

Les ministres discuteront de l'enseignement dans la langue de la minorité

APF - Les ministres de l'Éducation des provinces canadiennes discuteront de l'enseignement dans la langue de la minorité lors de leur prochaine réunion qui aura lieu les 25 et 26 février à Toronto.

C'est la première fois que les ministres de l'Éducation, qui se réunissent deux fois par année, discuteront de l'enseignement dans la langue de la minorité depuis le jugement rendu en mars 1990 par la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mahé. Ce jugement reconnaissait aux minorités de langue officielle une certaine forme de gestion de leurs établissements d'enseignement.

Selon le directeur des services de communication au Conseil des ministres de l'Éducation, Boyd Pelley, cette discussion permettra aux ministres d'échanger de l'information sur les différents modes de gestion des écoles de langue minoritaire.

Puisque l'éducation relève de la compétence des provinces, il est peu probable que les ministres prennent une décision commune sur le dossier de la gestion scolaire, explique M. Pelley.

Les discussions porteront autant sur l'éducation offerte par les provinces à la minorité francophone hors Québec, que sur l'éducation offerte à la minorité anglophone du Québec par le gouvernement québécois. Le secrétaire d'État, Gerry Weiner, pourrait participer à cette rencontre.

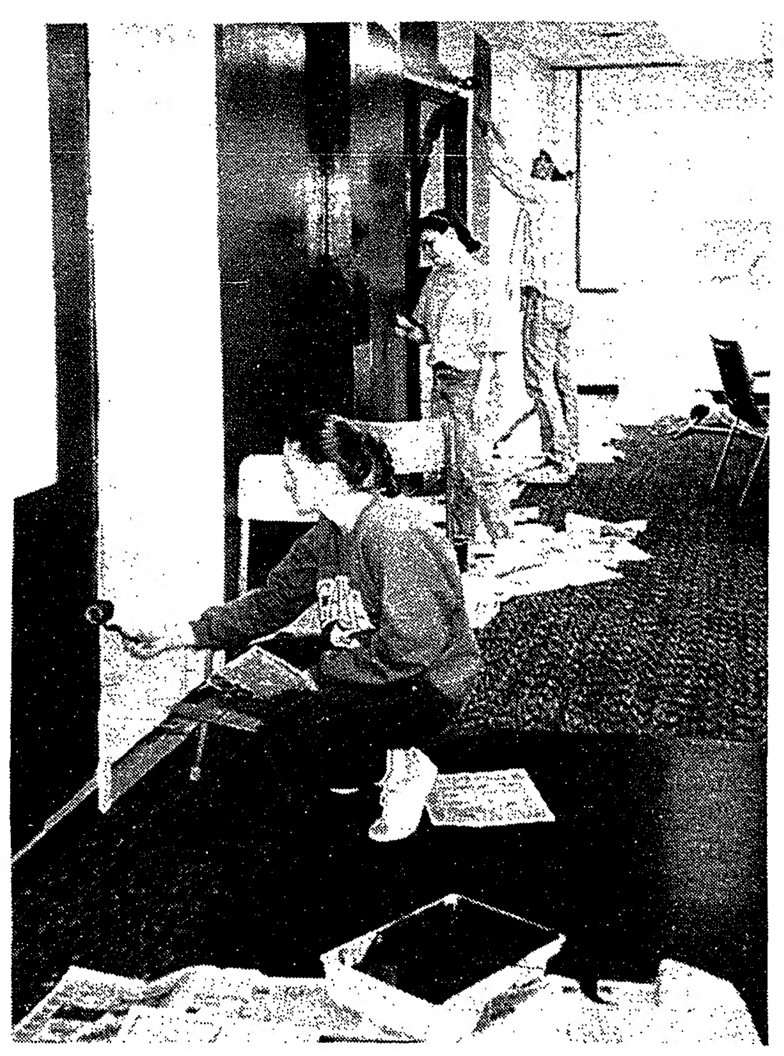
Ce n'est pas la première fois que les ministres de l'Éducation des provinces se penchent sur cette question. En 1976 le Conseil des ministres de l'Éducation avait rédigé, à la demande des premiers ministres provinciaux, un rapport sur l'enseignement dans la langue de la minorité. Le Conseil avait pro-

(suite en page 3)

18/1

*****
SOCIETE CAN. DU MICROFILM
464 RUE ST-JEAN, SUITE 10
MONTREAL, PQ
H2Y-2S1
00001095

Préparatifs pour... La Guinguette!



par SYLVIE FRANCOEUR

Les Jeunes entrepreneurs francophones travaillent ardemment pour l'ouverture officielle du premier bar francophone à Edmonton, «La Guinguette»! Selon le Petit Robert, guinguette signifie: «café populaire où l'on consomme et où l'on danse...». En fin de semaine, ils ont peinturé le futur emplacement du seul bar francophone à Edmonton. Ceux impliqués dans ce projet sont à la recherche de meubles et de fournitures, mais pour eux, ce n'est pas l'aspect physique qui va faire de La Guinguette un lieu de rencontre populaire, mais plutôt, l'ambiance qui y régnera. Une ambiance où les gens sont fiers d'appartenir à une culture vivante, dynamique et énergique. Cette façon de penser sera encouragée par une programmation culturelle et de la musique populaire française.

(Photo Sylvie Francoeur)

Au régional...

• Les Tourbillons se font remarquer

Histoire d'un violon venu de l'Est

par ARLETTE DHUICQUE

SAINT-PAUL - Septembre dernier, trois couples de nos danseurs «Les Tourbillons» de Saint-Paul voyageaient dans l'Est.

Tout en visitant leur parenté du Québec et de bons amis acadiens, ils ont pu profiter, en cette fin d'été, de bien des spectacles et réjouissances de la belle province.

C'est ainsi qu'un couple de ces danseurs, Clarence et Simone Labrie, retrouvaient au Palais des congrès leur fille Rhéa, de la troupe de danses folkloriques Les Sortilèges. Jeune et talentueuse danseuse de nos Blés d'Or de Saint-Paul, elle est partie rejoindre les Sortilèges de Montréal depuis environ trois ans. Cette troupe, très connue au Québec, donne des représentations de qualité à la télévision ainsi qu'à travers nos provinces et à l'étranger.



Le célèbre et toujours populaire chanteur Michel Louvain pose ici en compagnie de Simone et Clarence Labrie de Saint-Paul.

Un après-midi, Simone Labrie a eu l'idée d'emmener tout le monde à l'émission télévisée «De bonne humeur», animée par Michel Louvain. Arrivés au studio de Télé-Métropole, chacun d'eux recevait un billet pour le tirage d'un prix, en cours d'émission.

Ce jour-là, il s'agissait d'un violon de plastique blanc, décoré d'un bouquet de fleurs fraîches. Ce violon avait toute une histoire. Il rappelait un souvenir cher à bien des francophones, celui de Ti-Blanc Richard, célèbre violonneux disparu aujourd'hui et père de la chanteuse Michèle Richard.

Cette grande vedette de la chanson et du spectacle au Québec venait de se marier. En mémoire de Ti-Blanc, son père, qu'elle avait tant aimé et admiré, elle avait voulu que le thème de décoration de ses noces soit le violon de son père. Des violons en plastique blanc étaient disposés sur les tables lors de la réception.

Un de ses garçons d'honneur, venu spécialement de Paris, devait ensuite chanter à l'émission De bonne humeur. Michèle lui donna alors un de ces violons, lui demandant de l'offrir à une personne désignée dans cette émission de Michel Louvain.

C'est ainsi que Clarence Labrie était l'heureux gagnant, une agréable surprise pour lui et sa femme. Et c'est avec un grand plaisir qu'ils montaient sur la scène pour recevoir ce cadeau, présenté par Michel Louvain.

Michèle Richard avait simplement voulu offrir, à une personne inconnue, un souvenir de son mariage rappelant aussi celui de son père.

Mais elle ne savait pas que l'heureux gagnant Clarence Labrie et sa femme Simone, venant de l'Alberta, admiraient depuis longtemps son talent d'artiste et celui de son père.

Là-bas, dans l'Ouest, ils avaient chez eux les disques de Ti-Blanc. En bons gigueurs, ils connaissaient et appréciaient sa musique depuis longtemps.

Tous deux sont fiers de ce souvenir du mariage d'une de nos grandes vedettes de la chanson française du Québec.

Ils sont heureux d'avoir rapporté chez eux, et pour toute la communauté, ce violon, symbole de la culture française, si riche, si florissante dans l'Est.

Nos Tourbillons sont revenus enchantés de leur voyage et partagent avec Clarence et Simone Labrie, la fierté d'avoir participé à un tel événement, à une telle anecdote.

Ces trois couples des Tourbillons feront encore d'autres voyages dans l'Est. Souhaitons-leur de connaître d'autres aventures aussi agréables.

Le magasin Chez-nous

par NOËLLA FILLION

FALHER - Le 15 août 1985, le magasin Chez-nous (Grandma's Den) ouvre ses portes pour offrir un nouveau service à la région de Smoky River. Voici quelques faits qui nous aideront à revoir brièvement son histoire.

Des bénévoles associés avec le projet Caring Community et la coordonnatrice du Bureau du service familial mirent ensemble leurs idées et le résultat fut la création du magasin Chez-nous.

Depuis 1983, les dons de vêtements usagés et en bonne condition sont acceptés pour ensuite être redistribués aux familles avec les paniers de Noël. Les dons dépassant les demandes, les personnes responsables croient bon de permettre à plus de familles de bénéficier de ces vêtements. Le magasin s'installe dans un petit loyer situé tout près du garage Lambert.

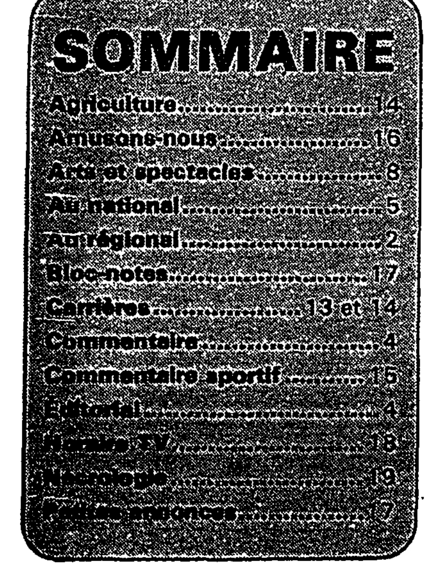
Mme Béatrice Bruneau accepte la coordination du projet à titre de bénévole. Elle fait ensuite le recrutement d'autres personnes bénévoles afin d'avoir l'aide suffisante pour le bon fonctionnement du projet. Des personnes de tous les coins de la région de Smoky River s'impliquent afin de contribuer au succès de cette entreprise. Certaines travaillent au magasin. D'autres font valoir leurs talents en créant des choses uniques qui sont ensuite vendues au magasin.

Les années passent et le magasin Chez-nous continue à répondre aux besoins de la région. Le local occupé au début devient trop petit par rapport à la quantité de marchandise qu'il contient. C'est en juin 1989 que le magasin se retrouve dans un nouveau local sur la rue prinpicale de Falher.

Le magasin est à but non lucratif et les profits sont redistribués pour venir en aide à différentes oeuvres et organismes. Du début en août 1985 jusqu'en août 1990, le magasin a contribué à des oeuvres de charité pour une somme dépassant 26 000 $, répartie de la façon suivante: 11 700 $ a été donné à des oeuvres internationales tandis que 3 172 $ a été partagé pour des oeuvres nationales. Plus de 11 225 $ a été distribué dans la région de Smoky River.

L'oeuvre du magasin Chez-nous ne se serait jamais concrétisée sans le bénévolat qui forme une partie intégrante de ce projet. La grande partie des bénévoles sont des personnes de l'âge d'or. Nous les remercions pour l'apport de leurs talents et de leurs connaissances pour le bien de la communauté.

De différentes façons, le magasin Chez-nous répond aux besoins et rend service à la région de Smoky River: en donnant aux gens l'occasion de mettre à profit les vêtements qui ne leur servent plus, en donnant une aide financière aux oeuvres et organismes qui contribuent au bien-être de la personne et en aidant à promouvoir le bénévolat et à valoriser les personnes.



SOMMAIRE

• Du lobbying qui paie

Une nouvelle école catholique pour Slave Lake

par PIERRE BRAULT

SLAVE LAKE - Les commissaires du conseil des écoles catholiques de Slave Lake viennent d'avoir une preuve de plus que le lobbying bien fait et la persévérance donnent des résultats positifs.

En effet, le Comité des édifices scolaires d'Alberta Education vient de donner le feu vert, par écrit, à la construction d'une nouvelle école catholique pouvant accueillir 500 étudiants. Il a aussi approuvé la mise en place de huits classes portatives mesurant 100 mètres carrés chacune.

C'est un beau cadeau que le conseil scolaire a reçu peu de temps avant Noël de la part d'Alberta Education. Le conseil reçoit ce qu'il avait originalement demandé.

Une décision verbale avait été prise approuvant la construction d'une école pour 300 étudiants, mais cela ne répondait pas aux attentes et aux besoins.

M. Lionel Rémillard, surintendant scolaire a donc écrit une lettre de protestation le 4 décembre dernier au Comité des édifices scolaires d'Alberta Education. Il demandait la construction de huit classes portatives pour le 1er septembre 1991. Le Comité répondait favorablement à sa demande le 11 décembre. Lors de cette réunion les fonctionnaires du ministères étaient avisés que certains conseils scolaires qui avaient reçu la permission de bâtir de nouvelles écoles n'étaient pas prêts à passer à l'action.

Selon M. Rémillard, Slave Lake était l'un de trois ou quatre conseils scolaires qui avaient un urgent besoin d'une nouvelle école. «La décision a été rendue en faveur de Slave Lake, a indiqué au Franco M. Rémillard, parce que les commissaires ont déjà emprunté de l'argent pour la construction et émis des obligations scolaires (debentures). Le ministère a donc dit, vous avez des besoins plus pressants que les autres, allez-y».

La dite école devrait donc être ouverte pour septembre 1992.

Les commissaires ont maintenant deux défis à relever dont le premier est de compléter la préparation du terrain.

M. Rémillard déplore le fait que les commissaires devront dépenser 600 000 $ pour préparer le terrain et «c'est le cas de le dire, c'est de l'argent jeté à l'eau». Selon M. Rémillard, le terrain sur lequel sera construite l'école, est l'ancien lit de la rivière qui traverse la ville et que les citoyens ont remplie de débris de toutes sortes au cours des années. Avant de procéder à la mise en place de quelques 300 pilotis pour consolider la construction d'un tel édifice, il faudra que l'on déblaie le terrain de tous ces débris, ce qui devrait coûter au bas mot 600 000 $. De plus, M. Rémillard nous disait que normalement il en coûte environ 224 000 $ pour mettre un terrain en bon état dans la région de Slave Lake étant donné que le terrain est très marécageux, c'est donc dire qu'on parle de 824 000 $ et si l'on ajoute les travaux pour l'aqueduc et l'égoût, la facture devrait s'élever à près d'un million de dollars. Si on avait utilisé le terrain situé dans la partie sud-est de la ville, on aurait certainement épargné ce 600 000 $.

«Nous ne pourrons pas dépen-

(suite en page 3)

• Le PRP

Plus de 25 inscriptions pour 14 places

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Le Programme de réintégration professionnelle, pour les femmes désirant retourner sur le marché du travail, organisé par la Société éducative de l'Alberta, a connu un succès inattendu: plus de 25 inscriptions pour les 14 places disponibles.

En Alberta, c'est la première fois que le Centre d'emploi et d'immigration du Canada signe un contrat pour former des femmes en français dans le cadre de ce programme de retour sur le marché du travail. Un tel programme existe déjà en anglais, comme par exemple au Collège Grant McEwan.

Durant 15 semaines, ces femmes seront formées afin d'assister les enfants handicapés maintenant intégrés dans les écoles. À l'aide de différents professeurs, les nouvelles «étudiantes» en apprendront plus sur des thèmes tels: la psychologie de l'enfant, la communication, la psychopédagogie (où ils traiteront entre autres des enfants handicapés physiquement et mentalement), etc.

La Société éducative de l'Alberta a eu l'idée de ce programme en constatant que de plus en plus d'écoles avaient besoin de personnes ressources pour les enfants handicapés intégrés avec les autres étudiants dans les écoles. Le programme servira donc à former des femmes pour être ces «aides spéciales».

Michel Duncan, de la Société éducative de l'Alberta, a effectué le travail de base pour débuter le projet: il a fait toute la recherche au sein des programmes déjà existants, en Alberta, au Manitoba et au Québec. Les consultants Francine Bourque et Denis Tardif ont fait le montage du programme, en y incluant ce qui pouvait se rattacher aux besoins de la communauté albertaine.

En plus de la formation en



André Boudreau

«aide spéciale» que recevront les 14 femmes, 20% du temps sera consacré à une formation en «aide professeur». «Nous avons ajouté cela au cas où certaines femmes n'auraient pas d'emploi en tant qu'aide spéciale», affirme le directeur général de la Société éducative de l'Alberta, M. André Boudreau. L'aide professeur pourra ainsi aider dans la bibliothèque de l'école, faire des photocopies pour un professeur, garder les étudiants si le professeur doit s'absenter, etc.

Selon lui, 90% des personnes interrogées au sein de la Commission des écoles catholiques d'Edmonton et dans les écoles d'immersion se sont montrées intéressées à recevoir des stagiaires dans le cadre de ce projet. «Puisque cela n'existe pas en français, les écoles doivent prendre quelqu'un (au hasard) pour faire cette tâche. Et ce travail est très dur sur la personne au niveau émotionnel et psychologique», affirme M. Boudreau.

La directrice de ce programme, Mme Ginette Josiah, a passé de 2 à 4 heures avec chaque femme ayant posé sa candidature. Chaque postulante devait avoir réussi une 12e année ou l'équivalent. Elle devait aussi aimer travailler avec les enfants handicapés; on ne voulait pas de quelqu'un qui ne voulait participer que parce que cela lui procurait un emploi.

À la suite de ces 25 semaines intensives, la Société éducative tentera de les aider à se trouver un emploi. C'est un grand défi pour eux, puisque si ces 14 femmes ne se trouvent pas un emploi, le Centre d'emploi du Canada risque de ne plus leur octroyer de projets semblables. Mais les chances sont excellentes, puisque selon André Boudreau, les personnes bilingues suivant ce programme au Collège Grant McEwan sont les premières à se trouver un emploi en tant qu'aide spéciale.

Le projet a débuté le 16 janvier dernier et se terminera en juillet. Les participantes de la région d'Edmonton pourront par la suite postuler un emploi partout en province.

• Lac La Biche

La Metis Urban Housing Corporation achète 10 maisons

LAC LA BICHE - La Metis Urban Housing Corporation vient d'acheter dix maisons au Lac La Biche en Alberta. C'est ce qu'a annoncé le ministre d'État (Habitation), l'honorable Alan Redway, le 12 janvier dernier.

«Je crois que nous devons faire notre possible pour permettre aux autochtones du Canada d'avoir accès à des logements abordables. En offrant des logements aux ménages autochtones habitant en milieu urbain, le gouvernement fédéral démontre son engagement à fournir des logements de taille et de qualité convenables, à des prix abordables», a dit M. Redway.

Administré par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le Programme de logement pour autochtones en milieu urbain aide les groupes de logement sans but lucratif comme la Metis Urban Housing Corporation, à acquérir et à gérer des logements abordables dans des centres urbains comptant plus de 2 500 personnes.

On estime que le coût total des dix maisons acquises et remises en état atteint 901 697 $. En plus d'assurer le prêt visant ce projet, le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de la SCHL, fournira une aide financière d'environ 119 214 $ par année, sous forme de subvention de fonctionnement. Cette subvention sera versée pour toute la durée d'amortissement du prêt, soit 25 ans.

Le coût des rénovations est inclus dans le coût total d'immobilisations. Le groupe parrain est responsable de l'entretien des logements locatifs.

Seuls les ménages ayant un revenu inférieur à un maximum établi par la SCHL, peuvent se prévaloir du Programme de logement pour autochtones en milieu urbain. Il s'agit d'un programme de logement locatif et sans but lucratif qui vient en aide aux autochtones dans le besoin.

• Il est terminé

Le livre historique de Saint-Paul/Saint-Édouard est lancé

par PIERRE BRAULT

SAINT-PAUL - Après quatre ans de recherche d'histoires familiales, de photos, de traduction, d'écriture de textes, de dactylographie, de correction, le livre historique de Saint-Paul/Saint-Édouard est maintenant terminé.

Et c'est avec fierté que la Société du livre historique présentera son livre à la population de Saint-Paul et des environs le samedi 19 janvier prochain à la salle du Centre de l'âge d'or (Senior Citizens' Centre).

Soeur Marguerite Létourneau, native de Saint-Paul, sera l'invitée d'honneur et donnera une causerie lors cette soirée de lancement du livre.

Ce livre bilingue contient l'histoire des organisations qui ont contribué au développement de la région de Saint-Paul ainsi que celle de plus de 500 familles.

C'est par différentes activités comme des bingos, soirées bénéfices etc. que le comité a ramassé l'argent pour financer cet important projet. Cela permettra donc de vendre le livre à un prix raisonnable soit 40 $ l'unité.

La soirée débutera par la distribution du livre à compter de 17h et sera suivie d'un souper. Une édition spéciale du livre sera vendue aux enchères au cours de cette même soirée. Ceux qui ont fourni des photos pour le livre pourront les récupérer.

Des copies du livre seront disponibles au lancement et aussi au Value Drug Mart.

Ce livre aura certainement un grand succès auprès de toutes les familles de Saint-Paul et la région puisqu'il renferme des souvenirs impérissables de la fondation et de l'évolution de Saint-Paul et de Saint-Édouard.

Les ministres de l'Éducation...

(suite de la page 1)

duit en 1983 une version révisée de ce rapport.

La situation de l'éducation chez les francophones de l'extérieur du Québec varie d'une province à l'autre. En Saskatchewan, le gouvernement du premier ministre Grant Devine a reporté à une date indéterminée le dossier de la gestion scolaire, alors qu'il s'était engagé à ce que la communauté fransaskoise gèrent ses écoles dès septempre 1990. Les parents fransaskois ont décidé de recourir aux tribunaux pour faire reconnaître leurs droits. En Alberta, province directement concernée par le jugement Mahé, le gouvernement jongle encore avec divers scénarios de gestion pour répondre aux attentes des parents francophones. Le Manitoba et la Colombie-Britannique ont mis sur pied des comités de travail qui se penchent sur les différents modes de gestion scolaire.

Les Franco-Yukonnais ont obtenu la gestion scolaire l'année dernière, et il ne reste plus qu'à finaliser la nouvelle réglementation avec le gouvernement territorial.

La situation est moins rose dans les Territoires du Nord-Ouest, puisque les parents ont décidé de traîner le gouvernement devant la justice pour obtenir satisfaction.

Nouvelle école...

(suite de la page 2)

ser les six ou sept millions, échelonnés sur 20 ans dans cette ville, parce qu'on nous a refusé le terrain que nous convoitions. La perte de 85 000 $ en intérêt durant la première année d'une obligation de 20 ans aurait pu servir à embaucher trois enseignants», ajoutait M. Rémillard.

Les commissaires demanderont des soumissions pour la préparation du terrain, en janvier et les travaux pourraient débuter en février ou mars. Puis ils demanderont les soumissions pour la construction en février et elle débutera en avril.

M. Rémillard nous a mentionné que les commissaires étudiaient certaines options pour avoir des facilités temporaires pour l'année scolaire 1991. On pourrait construire les portatives en quelques mois, qui accueilleraient quelque 250 étudiants et décider à la mi-janvier où seront logés les autres étudiants. Il a mentionné que des négociations étaient en cour pour trouver des endroits appropriés.

«Nous travaillons présentement à évaluer les coûts de location et toutes les implications d'une telle opération» a déclaré M. Rémillard.

En ce qui concerne les opérations de la nouvelle école pour septembre 1992, M. Rémillard soutient que le directeur de la nouvelle école sera au poste en février 1992.

On prévoit aussi qu'une réunion de parents et de citoyens se tiendra pour déterminer quels programmes seront offerts dans cette école. De plus, on procédera à une inscription préliminaire. Et dépendant de l'inscription, le conseil scolaire ouvrira les postes d'enseignants aux intéressés de Slave Lake en mars.

Que la PAIX soit toujours avec vous!

Le monde entier vit des heures dramatiques et tous les yeux sont tournés vers le Golfe Persique où l'armée iraquienne et la force multinationale des Nations Unies sont face-à-face.

À quelque heures de la date fatidique, toutes les avenues n'ont pas encore été exploitées en vue de trouver une solution pacifique à ce conflit.

Il n'en reste pas moins que les deux principaux acteurs, Saddam Hussein et George Bush, ne semblent pas vouloir céder un pouce de terrain. Mais on réalise que plusieurs pays dont la France et le Yémen tentent par tous les moyens de trouver une formule qui pourrait satisfaire les forces en présence.

L'organisation des Nations Unies a-t-elle raison d'exiger que Saddam Hussein se retire du Koweit? Nous croyons que oui. Il est inacceptable qu'après avoir travaillé d'arrache-pied pour mettre fin à la guerre froide et avoir obtenu une certaine assurance de paix entre les grandes puissances que sont les États-Unis et l'URSS, qu'un dictateur et tyran comme Hussein vienne tout saboter en s'accaparant d'un petit morceau de terrain pour avoir un accès plus facile sur le Golfe pour la livraison de son pétrole.

L'histoire démontre que si on avait empêché les Mussolini, Hitler et autres de s'approprier des terrains qui ne leur appartiennent pas, nous n'aurions probablement pas connu les deux premières grandes guerres.

Les politiciens ont, nous l'espérons, eu leur leçon et ne veulent pas que l'histoire se répète. Mais dans les circonstances actuelles, deux solutions s'offrent aux Nations Unies pour faire comprendre à Saddam Hussein qu'il fait fausse route et qu'il doit reculer. L'utilisation de la force et celles des sanctions économiques. À notre avis, les sanctions économiques contre l'Irak ont de très fortes chances de succès car le pays est ruiné par huit ans de guerre contre l'Iran. L'Irak ne peut présentement que compter sur elle-même pour subsister. Et comme l'argent c'est le nerf de la guerre et que Saddam n'en a pas, pourra-t-il aller bien loin?

Nous croyons que personne n'a rien à gagner à utiliser les armes contre qui que ce soit, même contre Saddam Hussein.

Éditorial

Advenant que les Nations Unies choisissent d'utiliser les armes, il est primordial que si Israël est attaqué, que ce soit la force multinationale qui riposte. Si Israël riposte lui-même, les pays arabes pourraient briser la coalition et s'aligner avec Saddam Hussein contre les États-Unis et Israël.

Il faut se rappeler que la Syrie et l'Iran, entre autres, ont demandé à l'Irak de se retirer du Koweit. On sait que l'Iran a entrepris la reconstruction de son pays après huit ans de guerre contre l'Irak. Cette guerre a entraîné la destruction de villes très importantes pour l'Iran. C'était un pays déjà ruiné suite à la révolution. L'Iran a décidé de rester neutre dans le conflit du Golfe.

Mais, il faut aussi dire que les Nations Unies et surtout Israël et les États-Unis, devront inévitablement accepter de régler une fois pour toutes le problème palestinien qui perdure et est la cause de toute cette tension au Moyen-Orient.

Que l'on exige le retrait de l'Irak sans condition préalable, cela rencontre les vues de presque tous les pays siégeant aux Nations Unies. Par la suite, il faudra évidemment qu'on s'asseoit à la table et qu'on négocie le problème tout entier, y compris celui des Palestiniens.

En ce temps de récession aux États-Unis comme au Canada, Bush et Mulroney en ont plein les bras avec leurs problèmes intérieurs. S'il y a conflit, il faudra que ce soit de courte durée, sans quoi, l'économie de l'Amérique du Nord en prendra pour son rhume et les deux politiciens, qui feront face à l'électorat dans quelques années, pourraient avoir des problèmes majeurs à se faire ré-élire.

Nous n'avons pas besoin de ce genre de situation qui frise la catastrophe. Mais cela doit nous permettre de réfléchir collectivement sur la signification du mot PAIX. Ce mot prend de plus en plus d'importance aujourd'hui et nous fait réaliser la fragilité de la situation.

Nous pouvons vivre pacifiquement entre peuples de la Terre, si nous en avons la volonté et le désir ferme. Gorbachev et Bush ont fait des efforts incroyables en ce sens. Les événements de libération survenus en Europe de l'Est depuis quelques années n'en sont-ils pas aussi la preuve? Qui aurait cru que le mur de Berlin tomberait un jour? Que les deux Allemagne seraient réunifiées? Tous ces efforts de paix seront-ils annihilés à cause d'un entêtement absurde de la part de Saddam Hussein?

Nous devons tous, au cours des prochains jours, nous unir en pensée dans la réflexion, souhaiter, espérer et prier (pour ceux qui ont la foi) pour que la paix s'installe dans ce coin du globe et dans le monde entier.

Que la PAIX soit toujours avec vous!

PIERRE BRAULT

Commentaire

N'engueulez pas la caissière, elle n'y est pour rien!

Depuis le 1er janvier, les Canadiens doivent payer la TPS. Ils doivent s'y habituer car cela ne fait que commencer et cette fameuse taxe est fort probablement là pour y rester quoi qu'en dise Jean Chrétien.

C'est que parfois, cela porte à confusion. C'est aussi vrai qu'il faut plus surveiller nos reçus de caisse lorsque l'on paie. Il faut voir de façon positive cet exercice. Cela nous permet en même temps d'avoir l'oeil ouvert en ce qui concerne les prix.

En général, tout se passe bien. Mais il y a toujours des exceptions à la règle et c'est ce qui fait l'originalité de notre monde. N'étant pas encore habitués à cette nouvelle taxe, certains citoyens, qui ont des réticences à payer la TPS ou qui veulent protester à leur façon, s'en prennent aux petites caissières qui, le sourire aux lèvres leur remettent l'addition. Ce n'est quand même pas facile pour ces caissières d'effectuer leur travail, sans qu'en plus elles aient à subir les sautes d'humeur de clients qui veulent protester contre cette taxe.

Ces citoyens doivent se rendre compte qu'ils s'adressent aux mauvaises personnes pour protester. C'est au bureau de Revenu Canada qu'il faut le faire si on veut que le gouvernement le sache.

Il y a aussi les serveurs et serveuses de restaurants qui subissent les contrecoups de la TPS. Les clients des restaurants laissent moins de pourboire à cause de la taxe. Il faut se rappeler que ces personnes, plus souvent qu'autrement, ne gagnent que le salaire minimum et qu'elles doivent compter sur les pourboires pour se faire un salaire décent. C'est maintenant une norme universelle que de laisser un pourboire d'au moins 15% lorsqu'on a été bien servi dans un restaurant. Il est bien entendu que cela est laissé à la discrétion du client, mais il faut aussi se mettre à la place de cette personne qui nous a servis avec le sourire, qui a répondu délicatement à nos petits caprices, et qui, tout compte fait, a rendu notre repas agréable. Et que dire du chauffeur de taxi?

Ce n'est quand même pas de la faute du serveur, de la serveuse, de la caissière ou du chauffeur de taxi s'il y a maintenant une TPS à payer. Il faut savoir faire la part des choses et être juste envers ceux qui nous servent dans les magasins, les restaurants et dans le domaine des services.

En ce qui concerne les citoyens qui refusent catégoriquement de payer la TPS, il ne semble pas qu'il y ait de dispositions dans la loi qui les obligent à le faire. La loi exige que le commerçant et le professionnel remettent la taxe qu'il a prélevée auprès de ses clients au gouvernement fédéral.

Quels recours les commerçants et les professionnels ont-ils contre ces personnes qui refusent de payer la TPS? Il ne semble pas y avoir de solution miracle dans ce domaine, car les personnes qui ont été mises sous arrêt pour avoir refusé de payer la TPS ont été relâchées peu après, car il n'y a aucune disposition dans le code pénal pour ce genre de délit. Un commerçant devra-t-il aller à la Cour des petites créances pour réclamer 0,58 $ d'un client qui a refusé de payer la TPS? C'est tout simplement absurde et impensable. La façon, probablement la plus logique pour les commerçants, sera de faire signer un formulaire aux clients qui refusent de payer la TPS et de l'envoyer à Revenu Canada. L'organisme gouvernemental décidera alors s'il y a lieu de sévir contre ces personnes. Il faut forcer le gouvernement à trouver une solution à ce problème qui donne des maux de tête aux commerçants et professionnels qui veulent perdre le moins de clients possible, surtout en ce temps difficile de récession. Présentement, les commerçants et professionnels sont seuls responsables de l'application de la loi. Encore une fois, le gouvernement fédéral s'en lave les mains. Il faut que cela change!

Pierre Brault

Réflexion

L'école française, le moyen par excellence

On parle beaucoup, de nos jours, de francophonie en Alberta et nous avons même vu depuis quelques années des écoles francophones ouvrir leurs portes à notre jeunesse franco-albertaine. Étant directeur dans une de ces écoles depuis déjà quatre mois, c'est avec fierté et conviction que je peux dire qu'avec la venue des écoles francophones, il est raisonnable de croire que tout n'est pas terminé. Les jeunes qui fréquentent ces écoles nous démontrent clairement qu'ils possèdent encore en eux cet esprit francophone, cette fierté d'appartenance à la culture française, ce goût de vivre et qu'il est en notre devoir à nous, professeurs et parents, de raviver cette flamme qui scintille encore.

Je me souviens lorsque j'étais jeune adolescent dans la belle région de Rivière-la-Paix, qu'il existait des organismes tels «La Relève Albertaine» ou «l'ACFA Junior» entre autres, qui ont su faire croître en nous cette fierté de la langue et la culture françaises. Nos professeurs aussi, même s'ils devaient oeuvrer dans des systèmes scolaires qui n'étaient pas des plus propices pour l'enseignement de la langue et l'épanouissement de la culture française, ont fait un merveilleux travail auprès des jeunes comme moi et d'autres et ce, afin de promouvoir la transmission de la langue et la culture et assurer par le fait même la survie de la francophonie. De même, il faut rendre hommage à nos chers parents qui malgré tout le travail qu'ils avaient à faire pour répondre aux besoins de leurs familles, n'ont pas négligé le développement culturel de leurs enfants. Aujourd'hui je crie «Bravo!» à tous ces gens et leur dit «Merci». Sans vous, les écoles françaises d'aujourd'hui n'existeraient probablement pas.

L'école française est sans doute un instrument puissant que nous avons à notre disposition aujourd'hui pour continuer le travail commencé par nos parents et professeurs. À mon avis, elle est le moyen par excellence pour assurer à nos enfants une connaissance supérieure du français, un bilinguisme plus perfectionné et surtout une appréciation plus vivante de la culture française.

L'école française est certe un pas énorme pour la francophonie albertaine, et Dieu sait comment nos parents auraient souhaité avoir les mêmes avantages pour leurs enfants. Nous, nous les avons. Qu'allons-nous en faire?

Raymond Tremblay
Directeur école Citadelle
Legal, Alberta

Le plus beau métier du monde
D'après Henri Bergeron, président de la Fondation Donatien Frémont, le métier de communicateur est le plus beau du monde.
Et avec nos bourses d'études, c'est plus facile d'acquérir la formation voulue. Demandez les détails à votre journal.
Fondation Donatien Frémont, Ottawa




Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647
Abonnement d'un an: 19.26$ - Étranger: 34.24$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.



OPSCOM

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Toute reproduction en tout ou en partie d'un texte ou d'une photo est interdite sans la permission écrite du Franco. Nos clients dont les annonces sont publiées dans cette édition ont cinq (5) jours pour nous signaler toute erreur de notre part et ce, à partir de la date de publication. La responsabilité pour toute erreur commise dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, en tenant compte que l'erreur est celle du journal Le Franco.

Au national...

• Jusqu'à 10 ans de prison

Ottawa s'attaque au problème du dopage chez les athlètes

APF - Le gouvernement a décidé d'intensifier sa lutte contre le dopage dans le sport.

Le ministre d'État à la Jeunesse, à la Condition physique et au Sport amateur Marcel Danis, a annoncé la création d'un nouvel organisme antidopage, non gouvernemental et à but non lucratif, qui coordonnera tous les programmes antidopages au Canada. Cet organisme aura aussi pour mandat de mettre sur pied une campagne canadienne antidopage qui coûtera 1.47 million en 1991-92 et 2.3 millions par la suite. Au total, Ottawa dépensera 5.8 millions sur une période de deux ans dans sa lutte antidopage.

Les tests antidopages passeront de 2 000 à 3 000 avec le nouvel organisme, et seront presque tous faits au hasard. Présentement, seulement 40% des tests sont effectués au hasard.

D'autre part, le gouvernement a proposé aux fédérations sportives un plan de mesures disciplinaires. Le gouvernement souhaite que tout athlète accusé de faire usage de drogues illégales soit banni de toute compétition sportive pour une durée de quatre ans. «La moindre des choses, c'est que ces athlètes n'aient pas le droit de participer aux prochains Jeux» estime le ministre Danis.

Ce sont toutefois les fédérations sportives qui auront le dernier mot en ce domaine, de même que la responsabilité d'imposer des mesures disciplinaires appropriées. On se rappellera que le sprinter canadien Ben Johnson, qui vient d'effectuer un retour à la compétition, avait été suspendu pour une durée de deux ans après les Jeux de Séoul.



Marcel Danis

À défaut de s'entendre avec les fédérations sportives sur la durée des sanctions, le gouvernement veut à tout le moins l'adoption d'un plan minimum de sanctions qui serait uniforme partout au pays.

De plus Ottawa va faire en sorte que le trafic, la production, la possession dans l'intention de faire le trafic ainsi que l'importation ou l'exportation des stéroïdes anabolisants à des fins autres que médicales soient passibles d'une peine maximale de 10 ans de prison.

Toute ces mesures font partie de la deuxième phase de la réaction gouvernementale aux recommandations de la Commission Dubin, créée à la suite de la disqualification du coureur Ben Johnson aux Jeux de Séoul en 1988. La première phase avait consisté à statuer sur le sort des personnes visées par le rapport Dubin.

Malgré l'affaire Ben Johnson, le ministre Danis reconnaît que le problème du dopage est toujours aussi réel. Depuis les Jeux de Séoul, 29 athlètes canadiens ont été coupables de violation des règles antidopage, ce qui est davantage que le nombre total d'infractions entre l'entrée en vigueur de la politique antidopage de Sports Canada en 1983 et les Jeux olympiques d'été de 1988!

Le gouvernement se penchera maintenant sur le rôle que joue le sport dans la société et l'influence qu'il exerce, sur les valeurs et l'éthique qui régissent le sport, et sur le rôle des organismes nationaux de sport et du gouvernement fédéral dans les politiques et programmes à venir.

• En plus de récupérer trois journalistes

Les Franco-Ontariens auront leur bulletin de nouvelles «ontarien»

APF - Un mois après l'annonce des compressions budgétaires à Radio-Canada et la fermeture de la station francophone CBLFT à Toronto, les Franco-Ontariens ont reçu une première bonne nouvelle.

Le directeur régional pour la région de la capitale nationale à Radio-Canada, Pierre Racicot, a annoncé que les journalistes de Timmins, Sudbury et Windsor reprenaient du service dans le cadre d'une restructuration du bulletin de nouvelles produit à Ottawa pour l'ensemble de l'Ontario français. Les deux journalistes qui sont demeurés en poste à Toronto au lendemain de l'annonce de la fermeture de la station régionale seront toujours en fonction et contribueront également à la production du bulletin de nouvelles qui sera produit à Ottawa.

Des treize journalistes qui participeront à la production du bulletin de nouvelles de 17h30, huit seront affectés à l'Ontario français, quatre à l'Outaouais québécois et un autre couvrira l'actualité. Il faut donc s'attendre à ce qu'il y ait deux fois plus de nouvelles en provenance de l'Ontario français que de l'Outaouais québécois, même si cette dernière région représente évidemment un fort potentiel de téléspectateurs francophones.

M. Racicot jure que ces mesures n'ont pas été prises «pour calmer les esprits chez les Franco-Ontariens», mais plutôt pour mieux desservir les téléspectateurs. S'il laisse aux Franco-Ontariens le soin de juger si ces mesures amélioreront l'information sur l'Ontario français sur les ondes de Radio-Canada, il souligne toutefois que les francophones de l'Ontario ont maintenant droit à un bulletin de nouvelles d'une heure, alors que la station française de Toronto n'offrait qu'un bulletin d'une demi-heure. «C'est la première fois que les Franco-Ontariens vont avoir à la même antenne leurs informations en même temps».

D'autre part, Radio-Canada Ottawa a commencé à retirer des ondes la publicité des commercants de l'Outaouais québécois qui était diffusée aux heures de grande écoute dans tout l'Ontario français depuis la fermeture de la station CBLFT Toronto. Les gens de Windsor, de Timmins, de Sudbury et de Toronto n'entendront plus tante Alice parler du 4% chez Tapis Suprême, et ne se feront plus dire que magasiner aux Ameublements Lefebvre, «Ça vaut le détour»!

Pour combler ce temps d'antenne normalement réservé à la publicité locale, Radio-Canada Ottawa va permettre à des associations franco-ontariennes, de même qu'à des groupes sociaux et culturels, de faire la mise en marché de leurs propres activités grâce à des capsules qui seront diffusées tout à fait gratuitement.

Radio-Canada Ottawa maintient également sa participation au concours Ontario Pop, à la Nuit sur l'Étang en mars, et au Festival franco-ontarien en juin.

• Bonne nouvelle

Le Programme fédéral des coopératives d'habitation est renouvelé

APF - Le gouvernement fédéral a décidé de maintenir le Programme fédéral des coopératives d'habitation.

Le gouvernement base sa décision sur les «cinq années d'essais fructueux» de ce projet-pilote, qui a permis de loger plus de 12 000 ménages depuis sa création en 1986. Le programme venait à échéance le 31 décembre dernier et plusieurs organismes, dont le Conseil canadien de la coopération (CCC), avaient réclamé son maintien.

En annonçant le maintien du programme, le gouvernement a décidé d'imposer de nouveaux critères qui favoriseront les ménages à revenu faible ou modeste qui ne peuvent accéder à la propriété. Ainsi, la proportion minimum de ménages à faible revenu dans les coopératives d'habitation passera de 15% à 30%. Les ménages démunis pourront occuper jusqu'à 50% des logements coopératifs. Ces nouvelles règles, explique toutefois Jacques Beaupré de la Société candienne d'hypothèques et de logement, ne devraient toutefois s'appliquer que pour les nouvelles coopératives d'habitation.

Selon une évaluation gouvernementale du programme fédéral des coopératives d'habitation, près de la moitié des occupants de coopératives d'habitation bénéficiant d'un prêt hypothécaire indexé avaient les moyens d'acheter une maison s'ils le désiraient.

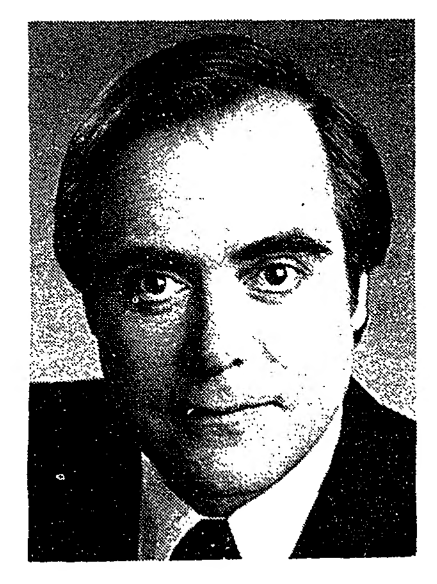
• Coupures à Radio-Canada

Les Acadiens entendent livrer une bonne bataille

APF - «La communauté acadienne est fâchée et n'est pas prête à se faire passer ce sapin-là».

S'il n'en tient qu'à la Coalition acadienne pour des services de télévision en français, qui regroupe une vingtaine d'organismes acadiens, les récentes compressions budgétaires à la Société Radio-Canada ne passeront pas comme une lettre à la poste sans livrer bataille.

Selon René Légère de la Société nationale des Acadiens (SNA) qui est le président de cette coalition, l'opposition acadienne est plus que symbolique. Il s'agit, dit-il, d'un dossier prioritaire.



Marcel Masse

Preuve que les Acadiens prennent ce dossier très au sérieux, la Coalition a organisé une manifestation à quelques jours de Noël qui a regroupé quelque 1 000 personnes dans les rues de Moncton. Les Acadiens réclament le rétablissement de la programmation au niveau existant avant les compressions budgétaires, une rencontre avec le président directeur général de la Société Radio-Canada, Gérard Veilleux, la production d'émissions pour le réseau national qui traitent des questions acadiennes, et une rencontre avec le ministère des Communications Marcel Masse et le premier ministre Brian Mulroney.

La Coalition acadienne, qui dit travailler «sur le long terme», prépare également un document de travail qui démontrera l'impact des coupures sur la communauté acadienne.

Elle participera aussi à une conférence de presse qui aura lieu le 20 janvier à Montréal, et qui regroupera des porte-parole de plusieurs coalitions formé au pays pour protester contre les récentes compressions budgétaires à Radio-Canada.

• Un animal dangereux?

Essssssst-ce que je vous fais peur?...

par SUZANNE SAWYER

CALGARY - Le malheur avec les serpents c'est que depuis toujours, on les associe avec «le méchant gars des vues». Instinctivement, on rétrécit devant cette bête imposante associée à tout ce qu'il y a de mal et de louche. L'idée même de tout ce qui rampe en fait hérisser les poils du cou, en donne la chair de poule, pour la majorité des gens. Selon Nadège Lépine, ce sont des craintes mal placées. À douze ans, Nadège joue avec «Froggy» depuis déjà trois ans et demi, et n'en a pas peur du tout. «Pas besoin d'avoir peur» assurait-elle au Franco, prenant Froggy, un boa constricteur de 5 pieds et demi et pesant huit livres, comme si elle prenait un chaton, très aisément et sans aucune crainte.

«Le boa peut vivre environ 35 ans et mesurer jusqu'à douze pieds de longueur à pleine maturité» expliquait son père, Robert Lépine. «Les boas nés en captivité, tel que Froggy, ne sont pas agressifs. Je le nourris de lapins de deux à trois livres ou de poussins à toutes les quatre à six semaines. Je ne lui fais manger rien de vivant. Contrairement à ce que l'on croit, ce n'est pas le fait que l'animal soit vivant qui attire le boa, mais plutôt la température du corps de la «proie». Forcer Froggy à tuer sa proie la rendrait agressive. En lui fournissant de la nourriture à la température requise de 80° F ou plus, elle n'a pas à se battre pour sa nourriture et son tempérament reste calme et doux».

Savez-vous pourquoi on dit que les serpents sont très intelligents?...

Parce qu'il est impossible de les faire courir...

Au fait, saviez-vous que les serpents ont des pattes? «Les serpents sont descendants de la famille des lézards» explique-t-il, et ils avaient, au tout début... des pattes. De toutes petites «pattes», grosses comme des ongles, font seule preuve qu'il y ait eu des pattes à un quelconque moment.

«Froggy n'est pas agressive du tout» affirme Robert. «Elle n'a jamais mordu qui que ce soit depuis les trois ans et demi que nous l'avons avec nous».

«Elle mesurait peut-être deux pieds et demi lorsque je l'ai achetée pour 350 $ en 1986. Les boas nés en captivité ne sont pas agressifs. Un boa ne mordra pas à moins de se sentir menacé ou d'avoir faim. C'est ainsi que je me suis fait mordre quatre fois et chaque incident était de ma faute. La morsure n'est pas douloureuse, pas plus pire qu'une égratignure de chat. Le boa a 1 000 petites dents dans sa bouche. C'est la force du coup livré par les mâchoires propulsées par le corps du serpent qui fait mal... ça fait même TRÈS mal...» avoue Robert. Les boas ne sont pas venimeux. Ils s'enroulent autour de leur proie et les étouffent par constriction. Proche parent du python, le boa inclue dans sa famille le redoutable anaconda, le plus large reptile sur la planète.

Monsieur Lépine croit que le public devrait être mieux éduqué au sujet des reptiles en général. «Il devrait y avoir des programmes en français pour éduquer nos jeunes et leur montrer la beauté des serpents plutôt que de les laisser grandir dans le dédain et dans la peur. Le programme Monty Python's Travelling Reptile Show a ce but précisément et j'aimerais bien voir un tel genre de programme pour nos jeunes francophones».



La seule pensée d'avoir un serpent autour du cou vous donne probablement le frisson. Robert Lépine joue avec Froggy comme vous joueriez avec votre chien ou votre chat préféré. *(Photo Suzanne Sawyer)*

Il ne faut pas oublier «Pug», l'iguane vert, qui un jour mesurera un cinq ou six pieds! Impressionnant! Le foyer Lépine compte aussi une perruche, un hamster et des poissons.

Nadège espère devenir vétérinaire un jour, ou bien devenir propriétaire d'un magasin où l'on vend des animaux. Et madame Lépine dans tout cela, que pense-t-elle? «J'aime bien Froggy lorsqu'elle est dans sa cage (un aquarium d'une dizaine de pieds) et que je suis bien en sécurité de l'AUTRE CÔTÉ de la vitrine. Je dois admettre que je ne m'y suis jamais habituée. Je me tiens bien loin lorsqu'elle est à terre dans le salon».

Il est intéressant de noter que, selon Robert Lépine, les serpents sont très rares au Québec et coûtent facilement le double des prix de l'Ouest; tandis que presque tout le monde possède des chiens.

Le contraire est vrai ici. «C'est très difficile de louer n'importe quel genre de domicile si tu as un chien... mais des serpents... j'ose dire qu'il y en a beaucoup plus que les gens ne le croient... C'est vraiment très bizarre».



La générosité réinventée

• Carnaval de Saint-Isidore

On offrira un atelier de sculpture sur neige

par BENOIT GIRARD

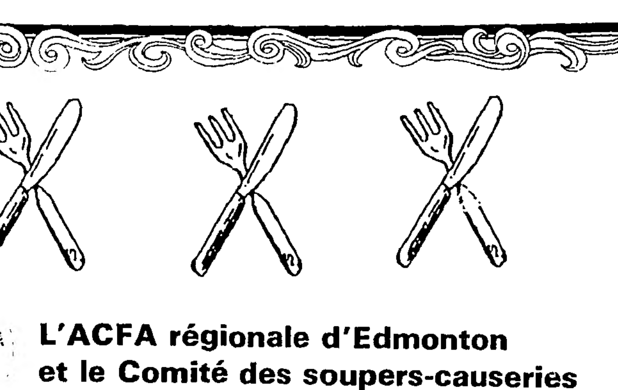
SAINT-ISIDORE - Pour sa deuxième année consécutive, l'organisation du «Carnaval de Saint-Isidore» offrira un atelier de sculpture sur neige. En 1990, le comité innovait en organisant cette activité qui a été très appréciée des participants autant que des visiteurs qui ont pu admirer des monuments de neige édifiés sur l'emplacement des activités du Carnaval.

C'est grâce à cet atelier que les gens comme vous et moi, qui n'avions jamais effectué ce genre de travail, ont pu réaliser des sculptures et que certains ont mérité des prix qui leur ont été attribués dans le cadre du Carnaval.

En février 1991, l'atelier sera animé par Ginette Beaulieu. Originaire du Québec, Ginette participe à chaque année à un concours international de sculpture sur neige et a remporté des prix à maintes reprises. Douze heures d'ateliers seront données les 9 et 10 février à Saint-Isidore. Durant la semaine qui suivra, Ginette offrira des ateliers dans certaines écoles de Peace River. Et enfin, à votre plus grand plaisir, vous aurez l'occasion de la voir à l'oeuvre durant les festivités du Carnaval, soit les 15 et 16 février.

Le contenu de l'atelier permet aux participants d'acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation d'une sculpture sur neige. On y explique la fabrication de la matière «bloc de neige» et du travail en trois dimensions à l'aide de diapositives. Vient ensuite l'ébauche de la maquette, l'outillage et la sécurité. Ginette présentera ensuite des diapositives d'oeuvres de neige qu'elle a elle-même réalisées. Le groupe formera ensuite des équipes de trois pour passer à la réalisation de ses propres sculptures.

À noter que plus de temps est consacré à la planification (dessin et maquette) de la sculpture qu'à sa réalisation.



L'ACFA régionale d'Edmonton et le Comité des soupers-causeries

invitent les femmes francophones de tout âge

AU TROISIÈME SOUPER-CAUSERIE de la saison 1990-91

le jeudi 31 janvier à 18h30

au Club Royal Glenora
11160 River Valley Rd.

Le thème de la conférence: Vivre en ordre
Conférencière invitée: Lorraine Dumont

Mme Dumont est formatrice en P.R.H. (Personnalité et relations humaines) et elle fait du développement communautaire à Saint-Boniface.

Elle est diplômée du Collège Saint-Boniface avec majeure en sociologie, de l'université du Manitoba avec certificat en éducation et elle est licenciée en P.R.H. international à la Puye, France.

Coût: 18 $

Les billets individuels sont en vente auprès des membres du Comité et au bureau de l'ACFA régionale #100, 8925 - 82e Avenue.

Pour plus de renseignements, appelez au **469-4401**.



régionale de Rivière-la-Paix

ASSEMBLÉE ANNUELLE

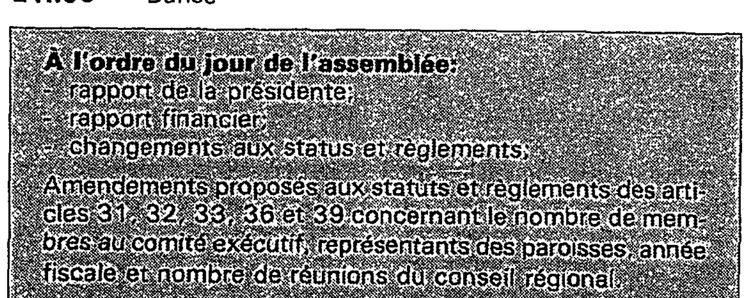
SALLE COMMUNAUTAIRE DE TANGENT

le samedi 26 janvier 1991 à 15h00

Thème

«TRAVAILLONS TOUS ENSEMBLE POUR MIEUX S'ÉPANOUIR»

HORAIRE
15h00 Assemblée annuelle
17h00 Ouverture officielle du Centre culturel de Tangent
18h00 Banquet
Conférencière invitée: France Levasseur-Ouimet
20h00 Saynète
Hommage au bénévole de l'année
21h00 Danse


À l'ordre du jour de l'assemblée:
- rapport de la présidente;
- rapport financier;
- changements aux status et règlements;
Amendements proposés aux statuts et règlements des articles 31, 32, 33, 36 et 39 concernant le nombre de membres au comité exécutif, représentants des paroisses, année fiscale et nombre de réunions du conseil régional.

Renseignements: ACFA au 837-2296.

On réalise de belles choses!

Avec des petits moyens, on peut réaliser de très belles choses. La crèche de Noël de l'école Notre-Dame a été réalisée par Mme Denise Hébert, Mme Evelyne Lacombe et par la paroisse Sainte-Anne qui a contribué financièrement. Un grand merci à la paroisse Sainte-Anne pour ce beau cadeau.

(Photo Guy Scherrer)



À l'occasion de la fête de la Sainte-Catherine, il y a eu beaucoup de beaux projets à l'école Notre-Dame d'Edmonton. Pour perpétuer cette vieille tradition canadienne-française, les gens de l'école ont souligné la fête avec plusieurs activités. Chaque classe a eu une présentation sur les origines de Sainte-Catherine et sur l'histoire de Marguerite Bourgeois. Ensuite, de la tire Sainte-Catherine a été préparée à l'école et distribuée dans chaque classe, à chaque élève. Pour conclure la fête, un concours de chapeau fut organisé. Chaque élève devait apporter un chapeau à l'école. Tous les chapeaux ont été exposés au gymnase. Tour à tour, chaque classe est venue voter pour les deux plus beaux chapeaux de chaque niveau. Ainsi, chaque enfant a exprimé son choix. Un petit ruban a été donné aux gagnants que l'on voit sur la photo.

(Photo Guy Scherrer)

Le français ça me regarde

par GUY SCHERRER

Le prof. L.A. Faute et sa brigade de chercheurs de fautes ont fait une bonne récolte en novembre. À l'école Notre-Dame d'Edmonton, 22 élèves ont trouvé 27 fautes. L'équipe de l'école Citadelle de Legal, composée de 14 élèves, a relevé 24 erreurs. Le prof. L.A. Faute est bien content de ses dépisteurs. Pour les remercier il remet au hasard un certificat cadeau de 20,00 $, offert par la Librairie Le Carrefour, à un élève participant de chaque école. Pour le mois de novembre, le sort a favorisé Annick Corriveau élève de la sixième année de l'école Notre-Dame. Jason De Champlain élève de sixième année de l'école Citadelle s'est mérité le même prix. En plus, à l'école Notre-Dame, Jean-François Lauzon, Daniel Szaszkiewicz, Jean-David Lapierre et Suzanne Brassard se sont mérités chacun une petite cloche de Noël.

Pour vous amuser un peu, voici quelques exemples des erreurs récoltées:

«RECETTE FAZILEMENT DIGESTIBLE»
«Quelle-que chose ne va pas!»
«Pour blancher le cafe»
«PUIFFANCE DE SORTIE ELEVEE...»
«...fraise, raisin, baienanne, orange».

Merci à tous les participants des écoles Citadelle et Notre-Dame et à la Librairie Le Carrefour. À la prochaine.

Un super grand coeur, ça se montre.

Cherchez autour de vous. Vous allez vite trouver une ou plusieurs façons de contribuer à rendre la vie plus belle dans votre entourage. Cherchez une bonne cause, celle qui vous touche le plus, là où vous pouvez utiliser au mieux vos ressources. Ensuite, ne cherchez plus et montrez votre super grand coeur!

IMAGINE

Un programme national qui nous invite à donner temps et argent aux causes de notre choix

La générosité réinventée



ÉCONOMISEUR D'ÉNERGIE.

Un simple coup de fil vous fera connaître des centaines de manières étonnamment faciles de réduire vos coûts d'énergie.
Communiquez sans frais avec notre Service téléphonique Énergie, dès aujourd'hui.

Composez le **1-800-267-5166** et voyez comment on peut utiliser l'énergie au compte-gouttes.
Par ATS*, téléimprimeur : 1-800-267-4248
*(Appareils de télécommunication pour sourds)

Énergie, Mines et Ressources Canada / Energy, Mines and Resources Canada
L'hon. Jake Epp, Ministre / Hon. Jake Epp, Minister

Canada

Donnez à votre carrière civile à plein temps une autre dimension. Augmentez votre revenu en travaillant à temps partiel dans la Milice, la Réserve de terre des Forces canadiennes.

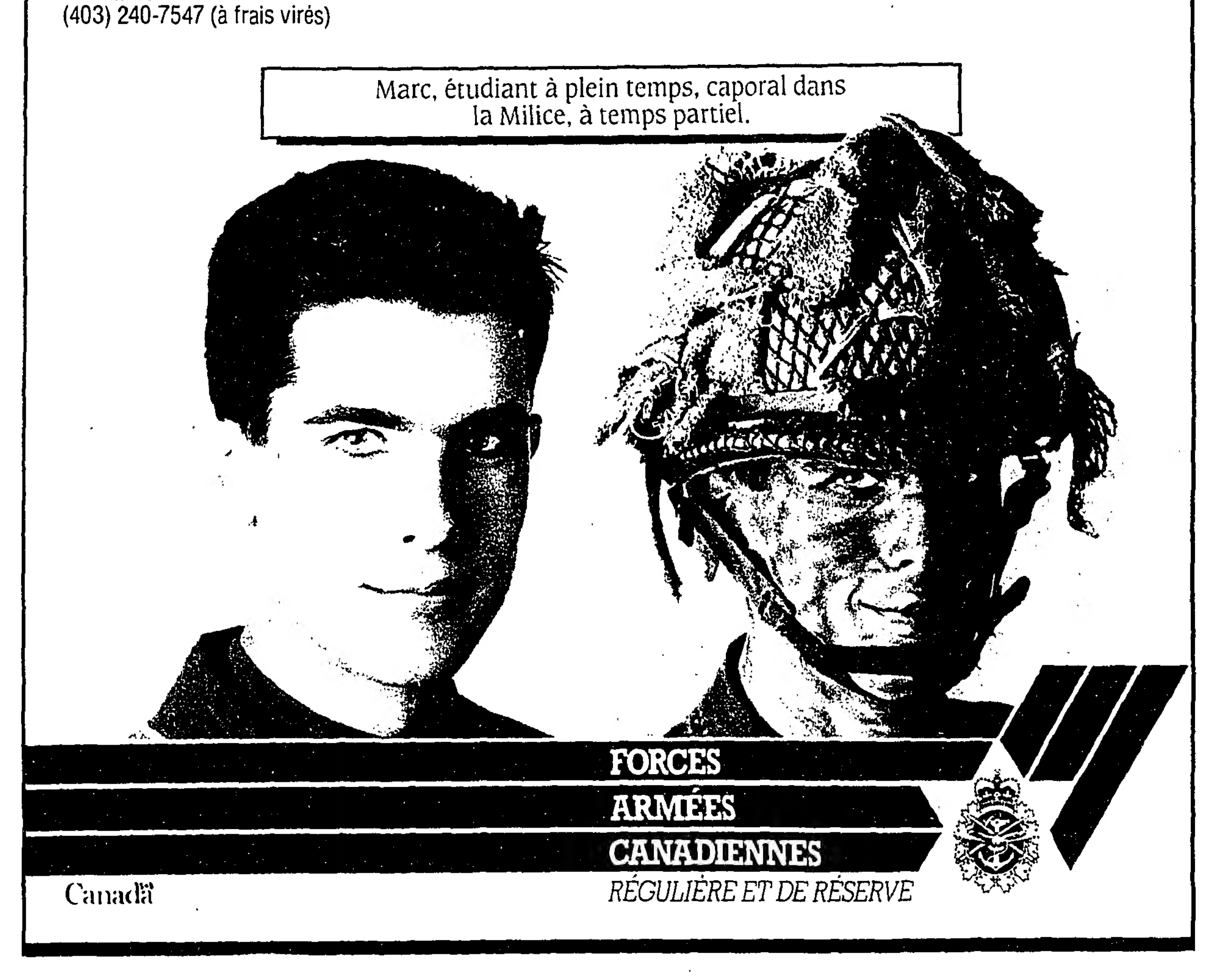
Vivez une expérience unique et enrichissante. Travaillez avec des gens intéressants durant quelques week-ends et certaines soirées. Profitez de diverses possibilités d'emploi d'été et de voyage.

Joignez-vous à la Réserve dès maintenant!

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:
Alberta nord
(403) 457-8486 (à frais virés)
Alberta sud
(403) 240-7547 (à frais virés)

La Réserve: l'aventure à temps partiel

Marc, étudiant à plein temps, caporal dans la Milice, à temps partiel.



FORCES ARMÉES CANADIENNES
RÉGULIÈRE ET DE RÉSERVE

Canada

Arts et spectacles

• À l'ONF

«Apprendre... ou à laisser» et les difficultés d'apprentissage des enfants

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - L'Office national du film invite tous les francophones à visionner le film «Apprendre... ou à laisser», le 23 janvier prochain à l'auditorium de l'ONF, situé à la Place du Canada à Edmonton.

On a tiré de cette réalisation de Diane Beaudry, une courte version destinée aux enfants: «La double histoire d'Odile». Les deux films traitent des difficultés d'apprentissage des enfants à l'école. Si vos enfants sont allergiques au système scolaire ou que vous avez vous-mêmes passionnément détesté l'école, ces films risquent de vous toucher un peu, beaucoup, énormément...

«Apprendre... ou à laisser» met en vedette une mère, journaliste de métier, et sa fille Odile, qui a des problèmes d'apprentissage à l'école. Dans un premier volet, des spécialistes travaillant auprès des enfants en détresse à l'école prennent la parole. L'orthopédagogue Denise Thériault précise ce qui freine l'apprentissage ; l'enseignante Gynette Cadieux donne des moyens pour attiser le goût d'apprendre en classe; et Suzanne Gagné, directrice d'écoles et présidente de Douance-Québec, raconte l'incompréhension dont sont victimes les enfants doués.

En clôture à ce volet apprentissage, la journaliste Martine d'Amours rapporte une expérience extrêmement stimulante où les enseignants d'une polyvalente de Granby s'efforcent de dépister les décrocheurs avant qu'ils ne soient dans la rue. Enfin, la juge Andrée Ruffo rappelle que les jeunes qui arrivent devant les tribunaux ont majoritairement connu l'échec sur les bancs de l'école.



La direction d'acteurs passionne Diane Beaudry, ici en plein travail avec Roxanne et Geneviève Quenneville dans La Double Histoire d'Odile.

Celui-ci traite, du point de vue de l'adulte (de la mère journaliste), des difficultés d'apprentissage chez les enfants, tandis que le second film «La double histoire d'Odile» s'adresse, en 30 minutes, aux jeunes noyés dans l'échec scolaire.

La cinéaste Diane Beaudry a puisé dans ses expériences personnelles pour réaliser cette oeuvre, puisqu'elle vivait le même problème avec l'une de ses filles. Le fait d'intégrer de la fiction à l'intérieur du film lui a permis un meilleur contrôle du matériel recueilli et une touche de fraîcheur. Mais elle ne voulait pas que le film soit le reflet de sa seule histoire, mais bien une vraie histoire... inventée. «Je ne voulais pas parler des enfants à la 3e personne et que les adultes s'en tirent indemnes», affirme la réalisatrice.

Diane Beaudry est à l'ONF depuis 18 ans. Elle s'est promenée de Toronto à la Nouvelle-Écosse, en passant par Montréal. En anglais, en français. D'abord monteuse et productrice, c'est maintenant elle qui mène la barque en qualité de réalisatrice, de documentaires surtout. Ses préoccupations sont humanistes et féministes. Entre autres, elle s'est interrogée sur la place des femmes en politique, dans «Histoire à suivre...» (1986) et sur le déchirement des femmes chinoises, partagées entre l'héritage traditionnel et les impératifs de la vie moderne, dans «L'autre muraille» (1986).

Dans «Apprendre... ou à laisser» et «La double histoire d'Odile», elle a laissé la place à l'émotion. Ce coup double ouvre maintenant à la cinéaste le vaste champs de la fiction. Et là encore, on peut s'attendre à ce qu'elle sache puiser au vaste registre des questions dérangeantes...

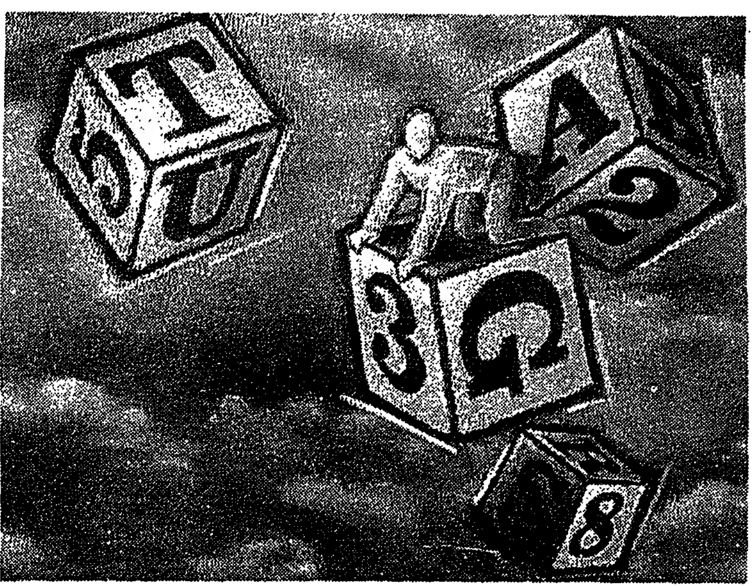
Vous êtes donc tous invités à cette présentation spéciale, le 23 janvier prochain à 19h30, au cinéma Colin Low de l'Office national du film (ONF), à la Place du Canada, 9700 avenue Jasper. L'entrée est gratuite.

POURQUOI DES MILLIERS D'ENFANTS SONT-ILS MALHEUREUX À L'ÉCOLE?

APPRENDRE...

O U À L A I S S E R

Un film de Diane Beaudry



Ce document présente de façon très sensible et réaliste les émotions d'une mère démunie devant les échecs scolaires de sa fille.

Cinéma Colin Low (O.N.F.)
Place du Canada, Edmonton
le mercredi 23 janvier à 19h30

Entrée libre

La projection sera suivie d'une discussion.



Office national du film du Canada — National Film Board of Canada — REGARDS DE FEMMES

• Moncton/Acadie

La chronique d'une certaine Acadie

Moncton/Acadie, une coproduction de Productions du Phare-Est et de l'Office national du film du Canada, réalisée par Marc Paulin, sera télédiffusée au réseau de Radio-Canada le dimanche 20 janvier à 13 heures dans le cadre de l'émission Visions du monde.

Moncton/Acadie relate quelques jours de la vie de Denise à Moncton. Née de mère anglophone et de père francophone, Denise est un pur produit de cette société parfois disparate qu'est celle de Moncton. Devant nous, presque avec candeur, elle se découvre et se reconnaît davantage acadienne à mesure que progresse le film. À travers Denise s'articule au quotidien une réflexion touchante sur l'identité, la langue, la culture.

Discrètement, Moncton/Acadie lève le voile sur une réalité courante au Nouveau-Brunswick, celle des «bilingues»: mi-anglais, mi-acadiens, anglophones et francophones, mais toujours acadiens dans l'ampleur du geste, dans la véhémence du propos, dans l'émotion du regard. Nous questionnant jusqu'au plus intime de nous-mêmes, ce document remet en cause tout un bagage de notions et de définitions. Parce qu'il nous montre une certaine Acadie, éloignée des clichés, fussent-ils folkloriques ou plus rassurants, genre «avenir prometteur», Moncton/Acadie bouleversera nombre de préjugés et suscitera des réactions diverses. De bien des façons, ce film «vient chercher», trouve et provoque le spectateur.

On a dit toutes sortes de choses sur l'Acadie. Des choses savantes, avec des mots graves: assimilation, déportation, acculturation, exploitation, folklorisation... On l'a considérée, étudiée, sondée, sans jamais la

(suite en page 9)

«LE PANIER PERCÉ»

Sur les ondes de **CJSW 90,9 MF** à Calgary
le lundi de **18 h 00** à **19 h 00**



Régionale de Bonnyville

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES
FÊTE - BINGO
le 19 janvier 1991
au Centre culturel

Soirée pour rendre hommage aux bénévoles du bingo. Il est important de reconnaître le travail de tous les bénévoles qui se dévouent régulièrement pour faire du bingo un succès constant.

SPECTACLE D'ARTISTES LOCAUX ET INVITÉS
le 26 janvier 1991 à 20h30
au Centre culturel

organisé par le Comité de spectacles

Adulte: **10 $** Âge d'or: **7,50 $**

Un goûter sera servi à la fin du spectacle

En vedette: **Cécile Biron, Roger Pellerin, Phyllis Newman et Michel Roy.**

Invités: **Ghislain et Mario Bergeron d'Edmonton**

N.B. - Les billets sont maintenant disponibles au Centre culturel et le nombre est limité.

Pour de plus amples détails au sujet de ces deux activités, contacter Clémence Lavoie Lemire au **826-5275.**

• Michel Pagliaro

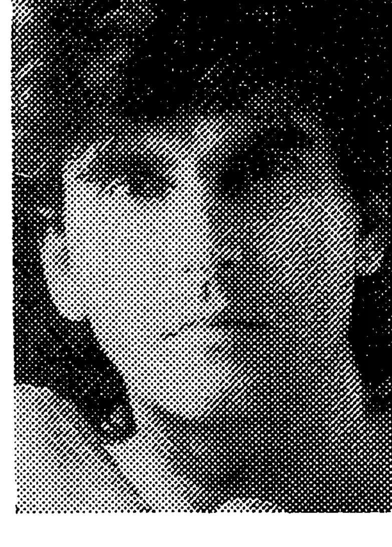
Amour et patience

Vétéran, pionnier, vieux routier, pilier du rock... Il est difficile d'échapper à tous ces qualificatifs quand on s'appelle Michel Pagliaro et qu'on excelle dans la chanson depuis 25 ans. Le principal intéressé se sent-il touché ou agacé par ces diverses épithètes?

«Disons que je ne me lève pas le matin en me disant: «Je suis un pionnier». Je pense que tous les jours, c'est à recommencer; il y a de nouveaux efforts à fournir. Ces qualificatifs qui font qu'on a l'impression d'être établi dans le ciment n'ont vraiment rien à voir avec vivre l'affaire elle-même, vivre la musique. Vivre l'affaire est un renouvellement constant d'énergie. Le processus créatif, il se régénère constamment».

En juillet dernier, le Festival d'été international de Québec soulignait les 25 années de vie artistique de ce cher Pag avec «L'espion» comme musique de fond. «J'ai été très honoré qu'ils me fassent un petit clin d'oeil comme ça, mais je ne sais pas si c'est vraiment quelque chose à fêter. Moi j'aime mieux fêter mon prochain disque, les choses qui vont venir, que de fêter le passé. Mais, ceci dit, c'était bien cet hommage du festival».

Présentement, Pagliaro travaille à la pré-production de ses deux prochains albums, l'un en français et l'autre en anglais, dont la sortie est prévue pour le printemps prochain. Par ailleurs, son album Sous peine d'amour, paru d'abord sur étiquette Alert, est diponible chez Audiogram depuis 1989. Les deux titres anglais de l'édition originale ont été remplacés par «Les Bombes» et «Dangereux». Michel Bélanger de la compagnie Audiogram se dit très heureux d'avoir signé avec Pag: «J'apprends beaucoup à travailler avec Pagliaro. Il y a chez lui une grande liberté, une maturité, une flexibilité incroyable.



Michel Pagliaro

Je le sens totalement ouvert».

Pagliaro aborde également cet esprit d'ouverture. «Je ne suis pas nécessairement casé dans une formule quand il s'agit de créer. Des fois c'est la toune qui t'emmène sur son chemin à elle. Alors moi, à la place de suivre mon chemin, j'essaie toujours de suivre le chemin de la toune».

Et Pag nous entraîne vers de belles voies avec son énergie douce ou brute. Il est maître en cet art de faire cohabiter lyrisme et dureté.

(Source Le Milieu)

Acadie...

(suite de la page 8)

saisir véritablement dans ce qu'elle a d'inaltérable, ou si rarement, qu'elle se retrouve entière dans ce qu'on a dit d'elle. Toujours, l'image est trop ceci, pas assez cela.

L'image, justement... Cette notion a, pour l'Acadie, une extrême importance. Nous le savons, ce n'est pas un pays; le terme n'existe sur aucune carte moderne. L'Acadie est plutôt un «pays d'émotion». Une appartenance et une différence à la fois. L'Acadie n'existe que parce qu'il y a des Acadiens. C'est un concept, un état d'esprit et non un territoire défini. Voilà pourquoi l'image des Acadiens est si difficile à capter: c'est qu'elle est intérieure, secrète, insaisissable et changeante comme l'air qu'ils respirent.

Souvent, le regard qu'on a posé sur l'Acadie venait de l'extérieur. Interprété, transposé, ne disant que le superficiel: l'accent, les coutumes, les évidences... La lecture que l'on faisait de cette réalité avait parfois quelque chose de folklorique, d'un peu condescendant. Ce qui tantôt les agace, tantôt les fait sourire, porte aussi les Acadiens à se dire que, n'étant jamais si bien servis que par soi-même, il est peut-être temps qu'ils commencent à s'expliquer sur eux et entre eux, pour projeter enfin leur image, après l'avoir tant reçue d'ailleurs. Les Chroniques de l'Atlantique, c'est la chronique de cette vie-là, «la vie qui bat», en Acadie, comme ailleurs.

Moncton/Acadie est le premier de la série Les Chroniques de l'Atlantique à être coproduite par Les Productions du Phare-Est Inc. et l'Office national du film du Canada, avec la participation de Téléfilm Canada et la collaboration de la Société Radio-Canada.

Cette série comporte trois autres films: À cheval sur une frontière, L'âme soeur, Le Taxi Cormier qui seront également télédiffusés au réseau de Radio-Canada respectivement le 27 janvier à 16 heures et les 3 et 10 février à 13 heures.

AVIS DE CONFÉRENCE

le 31 janvier 1991, à 19h
salle 150, Faculté Saint-Jean

Monsieur Jean Gabriel CASTEL, délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE) fera un exposé des questions qui peuvent intéresser les Français de l'étranger.

Suite à cet exposé, l'Union des Français de l'étranger (UFE) offrira un vins et fromages gratuitement à ses membres et demandera une participation de 5 $ aux non-membres.

Tous les Français sont invités à y assister sans autre invitation.

Cet avis est une courtoisie du Consulat général de France à Edmonton.

L'ALPHABÉTISATION:

On se donne le mot

FAIT-16 Plus de la moitié des enfants du monde abandonnent les études avant la fin du cours élémentaire afin de gagner leur vie.

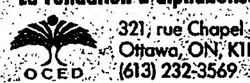
FAIT-17 Plus de la moitié (54 %) des adultes africains sont illettrés.

FAIT-18 Dans vingt-deux pays africains, moins de la moitié de la population peut lire ou écrire.

FAIT-19 Au Mali, en Afrique, seul un enfant sur quatre a la chance d'aller à l'école.



Pour faire un don ou obtenir plus de renseignements, communiquez avec: La Fondation d'alphabétisation de l'OCED 321, rue Chapel Ottawa, ON, K1N 7Z2 (613) 232-3569





La Réserve: l'aventure à temps partiel

Donnez à votre carrière civile à plein temps une autre dimension tout en augmentant votre revenu en travaillant à temps partiel dans la Réserve aérienne.

Vivez une expérience unique et passionnante avec des gens intéressants. Travaillez durant quelques week-ends et certaines soirées. Profitez de diverses possibilités d'emploi d'été et de voyage. Joignez-vous à la Réserve dès maintenant!

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:
Escadrille de renfort de la Réserve aérienne
Base des Forces canadiennes Edmonton
C.P. 10500
Edmonton (Alberta)
T5J 4J5 457-8830



FORCES ARMÉES CANADIENNES
RÉGULIÈRE ET DE RÉSERVE
Canada

Régionale d'Edmonton

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

le samedi 9 février 1991
à 13h30

à l'église Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
(sous-sol)

Postes à combler:

Présidence:	un mandat de 1 an
Vice-présidence:	deux mandats de 2 ans
	un mandat de 1 an
Secrétaire:	un mandat de 1 an
Trésorier:	un mandat de 1 an

Vous pouvez faire parvenir vos candidatures, ou suggestions de candidats, au comité de nomination, en téléphonant au **469-4401** à:

Lydia Roy, Adrienne Bernard ou André Forestier

IMMIGRANTS FRANCOPHONES
Soyez les bienvenus à l'AMFA

L'Association multiculturelle francophone de l'Alberta regroupe dans la province, des francophones de toutes origines ethniques, venus de tous les coins du monde. Ils désirent s'entraider et établir entre eux et la francophonie locale, des liens solides, basés sur le partage des multiples facettes de notre richesse culturelle collective, dans le plus grand respect de nos différences. Les francophones ou francophiles de souche canadienne sont donc aussi cordialement invités à se joindre à nous, à titre de membres amis.

Donc, qui que vous soyez, où que vous soyez, d'où que vous veniez, quelles que soient votre religion, votre culture ou même, votre langue maternelle, si vous partagez déjà avec nous la langue française et que vous désirez nous faire partager aussi vos autres richesses culturelles, nous vous attendons à bras ouverts. Venez nous aider à faire de cette association ce que vous voudriez qu'elle soit.

Appelez-nous au **464-2735** ou retournez-nous le bulletin ci-joint au: **50 Melrose Crescent, Sherwood Park, Alberta. T8A 3V1** accompagné de votre chèque libellé au nom de l'AMFA.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je désire adhérer à l'AMFA en qualité de:

Membre statutaire:	10 $ __	Cotisation familiale:	20 $ __
Membre ami:	10 $ __	Cotisation familiale:	20 $ __
Association:	25 $ __	Étudiant:	5 $ __

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Téléphone: Rés.: ____________ Bur.: ____________

Pays d'origine: ____________________

Les dons sont acceptés avec reconnaissance: ____________ $

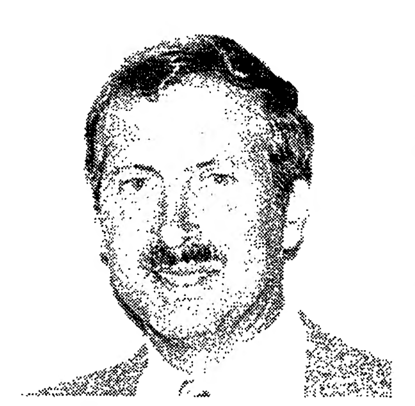
Mémoire de l'Association canadienne-française de l'Alberta

présenté à la
Commission sur l'Avenir politique et constitutionnel du Québec

La délégation de l'ACFA



France Levasseur-Ouimet


Léo Piquette


Daniel Dallaire


Georges Arès



En octobre dernier l'ACFA décidait de présenter un mémoire à la Commission sur l'Avenir politique et constitutionnel du pays créée par le gouvernement du Québec. L'ACFA créa alors un comité pour rédiger le mémoire constituant la position de l'ACFA. Messieurs Denis Tardif, Denis Vincent, Louis A. Desrochers, Roger Motut, Guy Lacombe, Hervé Durocher, Georges Arès et madame France Levasseur-Ouimet en faisaient partie.

Ce document intitulé «Pour un véritable partenariat francophone» a été présenté le 18 janvier à Québec par une délégation formée de Mme France Levasseur-Ouimet, présidente de l'ACFA, de M. Léo Piquette, vice-président de l'ACFA, de M. Daniel Dallaire, représentant des jeunes et de M. Georges Arès, directeur général.

Bonne lecture!



POUR UN VÉRITABLE PARTENARIAT FRANCOPHONE

L'Association canadienne-française de l'Alberta a été fondée en 1926 pour protéger et défendre les droits et les intérêts des Canadiens français vivant dans cette province. Elle remplaçait la Société Saint-Jean-Baptiste, active dans nos paroisses en Alberta depuis 1894, que nos ancêtres avaient apportée du Québec.

Si quelqu'un avait dit à nos ancêtres pionniers que cent ans plus tard, leurs descendants auraient à plaider la cause des Francophones vivant en Alberta, ces ancêtres «Québécois», n'en auraient pas cru leurs oreilles!

En dépit de nos plaidoyers c'est pourtant ce qui nous arrive en 1990. Loin d'être restés des alliés dans notre mission commune, nous en sommes venus à nous percevoir comme des obstacles à franchir, pour réaliser ce qui devrait être un destin commun. Cette situation est pour nous fort pénible.

Nous sommes ici dans l'espoir que ce conflit de famille se règle. Il faut chercher à comprendre pourquoi nous vivons maintenant en état de conflit. Nous croyons qu'il est urgent, pour vous au Québec comme pour nous, de trouver une solution commune pour assurer l'avenir. Voilà le but de notre intervention.

Ce n'est pas la première fois qu'au cours de ce siècle, nous avons tenté de faire entendre notre voix. Nous étions présents lors des États Généraux en 1966, à titre de citoyens formant partie de la Nation. Notre intervention n'a guère été écoutée puisque, aujourd'hui encore, nous devons prendre sur nous de venir défendre notre place au sein de la famille.

Fidèles à ce que nous sommes, fidèles à notre désir de demeurer ce que nous sommes, nous tentons encore une fois de nous expliquer, de refaire des liens si forts autrefois, de démontrer aussi clairement que possible notre apport à la communauté nationale d'expression française. Nous ne sommes rien si nous ne sommes pas patients et tenaces.

L'ACFA vient donc aujourd'hui, à titre de porte-parole des communautés de langue française de sa province, rappeler aux Québécoises et Québécois, tout notre dynamisme et notre volonté de Francophones en Alberta. Nous espérons pouvoir clarifier cette relation qui devrait exister entre le Québec et nos communautés afin d'entamer un dialogue positif entre nous.

On nous a dit que le Québec doit présentement s'occuper du Québec. Parfois, les paroles sont plus dures et l'on nous dit de ne pas nous mêler de ce qui ne nous regarde pas. On nous dit que le discours des Franco-Albertains n'est pas pertinent lorsqu'il s'agit de préparer l'avenir du Québec.

Certains nous rappellent que la position de l'ACFA lors de l'Accord du lac Meech, a contribué à refroidir les relations entre le Québec et les groupes minoritaires.

Sur un autre ton, on nous dit de patienter et qu'un Québec fort ou indépendant, saura bien assumer le fardeau des minorités. D'autres osent nous dire à notre face, que nous sommes appelés à disparaître et qu'il vaut mieux que le Québec, se libère une fois pour toutes de ce fardeau des minorités, de ce boulet, attaché à ses pieds... pour ne pas dire, à sa conscience.

Ce n'est pas là notre perception. Nous voulons vous le dire dans un langage clair et franc, vous présenter notre vision des choses. Derrière nos mots, parfois provocateurs, parfois éloignés de vos réalités politiques de vos soucis, il faut voir, toute la fidélité et l'amour des Franco-Albertains envers leur histoire, et la vôtre.

Que nos communautés existent toujours et qu'elles s'épanouissent en dépit du climat hostile dans lequel elles vivent, voilà autant de preuves de notre pouvoir et de notre savoir-faire. Voilà autant de raisons de prendre le temps de comprendre notre réalité, nos perceptions et notre pertinence.

La relation actuelle entre le Québec et la communauté franco-albertaine: Un manque de communication

Depuis plusieurs années se joue un drame entre le Québec et les minorités francophones des provinces canadiennes. L'échec de l'Accord du lac Meech figure au dernier tableau.

Nous voulons clarifier un malentendu qui semble s'être développé depuis le printemps dernier. Les derniers échos qui nous sont parvenus du Québec voudraient que nous soyons en partie responsables de cet échec. Le Québec aurait vu, dans notre manque d'appui initial à sa cause, un geste d'abandon et un manque de solidarité.

Pour notre part, dans l'Accord du lac Meech, nous avons eu l'impression que le Québec nous abandonnait complètement à notre sort, à la bonne volonté des Anglophones de nos provinces. Là où nous espérions de l'appui pour nos revendications constitutionnelles, nous nous sommes trouvés devant le silence du Québec. Nous espérions être défendus. Or, il n'en fut rien. Nous ne reconnaissions plus ce Québec qui, en 1949 nous avait tant aidés à obtenir une radio française et qui, plus tard nous avait appuyés dans le dossier de l'enseignement en français au post-secondaire.

L'Alberta et la Saskatchewan, partenaires dans l'Accord du lac Meech, passaient des lois fracassantes pour nous. Le Québec malgré nos protestations gardait le silence. Nous nous rendions compte encore une fois, que nous ne pesions pas lourd devant l'enjeu politique. La Loi 60 en Alberta mettait fin à nos espoirs.

Nous nous sommes rendus jusqu'en Cour suprême pour que nos enfants aient accès à des écoles françaises. Dans la cause Mahé-Bugnet, nous avons vu le Québec se ranger derrière le gouvernement de l'Alberta. Nous acceptons mal, encore aujourd'hui, pourquoi vous avez supporté la partie adverse.

Comment vouliez-vous que nous soyons en faveur d'un Accord qui sonnait le glas à tous nos espoirs quand nous en avions des preuves tangibles?

Faut-il rappeler qu'en février 1990, lors d'une rencontre des associations membres de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) à Winnipeg, l'ACFA qui jusque là était restée farouchement hostile à l'Accord du lac Meech, a fait «un acte de foi» considérable. En dépit de tous les abandons des dernières années, l'ACFA a posé un geste d'amour et de solidarité envers

le Québec en appuyant, avec la FFHQ et ses associations membres, l'Entente que voulait le Québec.

Nous avons librement choisi d'appuyer le Québec face au discours anti-Québec et anti-francophone qui s'élevait partout au Canada. Nous n'étions pas forcés de le faire et si nous avons changé d'opinion c'était pour nous montrer solidaires envers notre Mère Patrie. C'était pour nous, et nous le savions, mettre la communauté franco-albertaine en péril, en supprimant l'obligation des provinces et du gouvernement fédéral de promouvoir le fait français en Alberta. Nous serions les premiers à ressentir les retombées du fanatisme anti-Québécois.

Batailleurs comme nous le sommes, nous nous sommes dits qu'il fallait être généreux et que nous trouverions bien d'autres moyens d'assurer notre survie en Alberta pendant encore 100 ans. Il reste que l'Affaire Meech est sans aucun doute venu aggraver le malaise entre le Québec et les francophones de l'Alberta.

Au coeur de ce malaise psychologique se situe la question de la légitimité des francophones «hors Québec». Il est reconnu que l'identité d'un individu, d'une collectivité se développe non seulement à partir du jugement que celle-ci pose sur elle-même mais aussi à partir des jugements que l'on porte sur elle et des jugements que la collectivité croit que l'on porte sur elle. Ainsi le titre de minorité «hors Québec» que nous portons ne vient pas seulement de nous et de notre vision de nous-mêmes à titre de collectivité vivant en marge du foyer francophone. Le titre hors Québec nous a aussi été remis à titre de symbole de notre situation politique, sociologique et psychologique.

D'un même rapport social sont nés deux projets collectifs: celui des francophones vivant au Québec et celui des francophones vivant hors Québec. Si l'État du Québec a pu engendrer la nation québécoise et donner naissance à la communauté et à l'identité québécoise tel n'est pas le cas ailleurs où les démarches vers une identité francophone se sont butées à l'hostilité de l'État. Nous sommes restés «l'autre», les marginaux et nos rapports trop souvent antagoniques avec l'État nous ont mérité le titre de minorité. Une minorité parmi tant d'autres où l'urbanisation, l'industrialisation, la modernisation et l'immigration ont contribué à réduire les pourcentages de la communauté nationale d'expression française.

Dans notre perception des choses le titre hors Québec ne reflète pas quelques carences innées chez les francophones vivant à l'extérieur du Québec. Il ne faut pas nous voir et voir nos communautés comme étant à l'agonie et par le fait même comme étant un partenaire à peine légitime, un fardeau à traîner. Notre existence et notre volonté témoignent du contraire.

En dépit de la position antithétique que nous occupons face à l'État et face à l'ensemble de la population majoritairement anglophone nous continuons à lutter, à assurer notre survie et l'épanouissement de nos communautés. Si nous avons pu réussir tout ça au fil des années en dépit de la puissance des forces contraires, que ne pourrions-nous pas accomplir si nous vivions dans une situation politique plus favorable!

Il est temps, à notre avis que le Québec légitime par son appui concret et soutenu le projet de société des francophones hors Québec.

Nous vivons sans doute hors du Québec, mais nous ne sommes pas «hors Québec» dans les buts que nous poursuivons.

Dans notre perception des choses les Franco-Albertains font partie de la communauté nationale d'expression française. Cette place nous l'avons gagnée et nous continuons à la gagner chaque jour depuis 150 ans.

Nous ne sommes pas une minorité qui viendrait encore une fois confirmer notre état de marginaux. Nous ne sommes pas «les autres», nous faisons partie de la famille francophone du Canada.

Pour nous il y a au nord de notre continent une communauté nationale d'expression française comme il y a une communauté nationale autochtone et une communauté nationale d'expression anglaise. À ces trois groupes viennent s'intégrer les groupes d'origines ethno-culturelles diverses. Ces trois grandes communautés nationales sont intimement reliées par leur histoire et par leur cohabitation dans un territoire commun. Elles sont toutes responsables du bien-être l'une de l'autre et doivent s'entendre pour réussir à gérer le nord de notre continent.

À notre avis, une communauté nationale ou une nation c'est d'abord et avant tout un passé et un destin communs, vécus dans une interaction constante et profonde. Il n'y a pas de nation sans interaction des compatriotes.

Le Québec et les communautés francophones hors Québec ont ce passé et ce destin communs. Provenant d'une même source nous assurons chacun de notre côté le fait français au nord du continent nord-américain. Malheureusement, il n'y a presque plus depuis plusieurs années d'interaction, de rapports mutuels constants ce qui fait que nous vivons présentement une rupture profonde, voire même une situation de conflit.

À cause du nationalisme québécois et de sa propre perception, nous ressentons que pour les Québécois, les frontières de la nation sont identiques avec les frontières géographiques de la province de Québec. Cet «exclusivisme» a fait de nous des «hors Québec» et a rendu plus difficile la possibilité d'établir des rapports mutuels, constants et profonds qui feront de nous tous une communauté nationale d'expression française: une nation.

Dans notre perception des choses le Québec se voue, par cette action, à une perte de territoire et d'influence considérable. En restreignant son rayonnement, le Québec restreint aussi sa présence et le résultat sera une perte nette en ce qui a trait à la réalisation de son destin de foyer principal de la francophonie nord-américaine.

Vers une solution possible

La contribution historique, politique, économique et sociale des Franco-Albertains au développement de leur province et du pays font de nous, des partenaires du Québec en terre d'Amérique. Nous voyons dans ce partenariat le moyen de transformer une situation de conflit en un rapport mutuel constant profond et réciproque, en interaction mutuellement bénéfique. Nous voyons dans ce partenariat le moyen d'assurer la survie et le rayonnement d'une mer à l'autre de la nation francophone.

Un partenariat implique deux forces vives. Or, nous n'arrivons pas à ce partenariat les mains vides. Les Franco-Albertains contribuent par leurs communautés, leurs bénévoles, leur fidélité.

Qui est plus farouchement attaché à la langue et à la culture françaises si ce n'est les Franco-Albertains de 3e, 4e, 5e génération qui se débattent toujours avec la même ferveur pour garder leur langue et leur culture. Nos luttes juridiques, nos manifestations, les gestes d'un Léo Piquette à l'Assemblée législative albertaine, les luttes acharnées pour gagner le droit à nos écoles françaises témoignent de cette ferveur qui nous anime. Que ne ferait pas le Québec si tous ces citoyens avaient la même ferveur, le même attachement, le même amour face à leur langue et à leur culture?

Batailleurs extraordinaires nous avons appris à lutter pour nos droits. Nous savons nous gagner une place et la garder. Nous avons acquis une très grande expertise dans l'art de vivre au front. Justement nous sommes votre avant-garde.

Nous sommes vos ambassadeurs, ceux qui doivent expliquer à la communauté anglophone vos aspirations, votre façon d'être, vos peurs, vos actions et vos visions. Or, ceci n'est pas petite tâche.

«What does Québec want?» Nous nous sommes faits les interprètes de vos aspirations. Nous sommes devenus le pont entre les deux grandes solitudes canadiennes. Et cela nous le disons sans avoir peur d'utiliser une image un peu fatiguée mais combien pertinente. Nous sommes devenus les interprètes, ceux qui comprennent chacune des deux réalités, ceux qui comprennent le langage de tout le monde et qui cherchent à le démystifier.

Depuis quelques années notre discours a surtout visé à vous faire reconnaître notre état de péril. Vous avez interprété ces appels comme autant de moyens de vous empêcher de réaliser votre destin. Au risque d'être brutal nous tenons à vous souligner que vous ne vous êtes pas aperçus que notre état de péril était aussi le vôtre.

Vous avez jugé notre présence comme n'étant pas pertinente à votre destinée. Vous vous êtes trompés. Comme l'ACFA se nourrit du dynamisme des Franco-Albertains dans tous les coins de l'Alberta et de toutes les provinces canadiennes ainsi le Québec se nourrit de l'apport des francophones dispersés un peu partout au nord de ce continent.

Et ce n'est pas peu dire, car ces Francophones sont organisés, ils ont développé un pouvoir politique, ils ont des communautés, des organismes, des institutions, des droits qu'ils se sont gagnés, de l'expertise, des talents, un dynamisme et une énergie presque sans bornes, un attachement profond aux valeurs qui vous sont chères. Nous sommes les nombres qui s'ajoutent, le frein à la disparition du fait français au nord du continent, nous sommes vos marchés, vos touristes.

Vos artistes sont écoutés chez nous. Nous achetons vos livres, vos disques, vos spectacles. Nous contribuons pour plusieurs millions de dollars à l'économie du Québec, que ce soit en voyages échanges, en tourisme, en achat de livres, de disques, etc. Nous engageons chaque année des centaines de professeurs québécois pour nos écoles françaises et d'immersion.

Nous sommes un frein qui empêche la disparition du fait français en Amérique du Nord. Nous sommes votre avant-poste au Canada anglais. Nous sommes votre famille au Canada, ceux chez qui vous vous sentez moins seuls comme francophones au pays. Nous sommes vos cousins dont la langue si familière a pris d'autres couleurs, pour exprimer d'autres réalités. Nous sommes l'étendue du territoire. Nous sommes l'espace qui va permettre la mobilité des habitants du Québec.

Si vous tenez à imaginer autrement la gestion du nord du continent ne faites pas l'erreur de nous voir comme étant une force négligeable. Sur le territoire nord-américain, il y a un grand nombre de parties prenantes: les autochtones, la communauté nationale d'expression anglaise, la communauté nationale d'expression française et les communautés ethno-culturelles.

La communauté nationale d'expression française n'est pas la seule à occuper le territoire nord-américain. Nous avons appris à respecter les autres groupes, à partager leurs préoccupations, sans perdre notre identité. Nous avons créé des ponts entre nous. Nous nous sommes fait accepter et nous nous sommes fait un devoir de les faire accepter tels qu'ils sont.

Cet apprentissage a été difficile et nous avons perdu bon nombre de nos membres à l'assimilation. Mais nous sommes toujours là et nous reprenons lentement le terrain perdu grâce à l'article 23 et à nos écoles; nous sommes prêts à partager avec vous l'expertise que nous avons développée, les liens que nous avons créés et les ponts que nous avons construits.

Nous avons besoin de vous

De notre côté nous avons besoin de vous. Il est évident que les droits historiques, les droits juridiques et les droits constitutionnels sont devenus notre base de pouvoir. Or, comment allons nous pouvoir garder ces droits sans la présence du Québec au Canada? Bien que les Franco-Albertains aient grandement participé à ouvrir et à coloniser la province de l'Alberta notre contribution historique ne joue pas très fort dans la balance.

À la suite de l'affaire Mercure, la province de l'Alberta a rayé d'un coup de plume tous les droits historiques des Franco-Albertains en dépit du fait que l'article 110 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest faisait partie du régime juridique de l'Alberta en 1905. Nous avons vu ce qu'une majorité peut faire des droits historiques. Parce que le Québec n'a pas utilisé son pouvoir à ce moment et qu'il n'a pas rappelé aux dirigeants albertains l'importance de préserver les droits des Franco-Albertains, nous nous sommes rendus compte que sans le poids politique du Québec, notre contribution historique n'est pas suffisante.

De plus les communautés ethno-culturelles de l'Ouest du pays réclament elles aussi des droits sur la base de leur contribution au pays. Les autochtones se basent nettement sur les contributions historiques pour justifier l'obtention de leurs droits. Il est de plus en plus évident que notre contribution historique ne suffira pas pour justifier l'obtention des droits ni même pour pro-

(à suivre en page 12)

• De la ferme à la table

Le contrôle de la qualité

par KIM McKINNON

OTTAWA - Les techniques qui ont permis de fournir des aliments salubres aux astronautes ont aussi une application plus terre-à-terre. Si on les adaptait aux besoins des petites usines de transformation alimentaire, les consommateurs pourraient bénéficier de meilleures garanties de qualité et d'innocuité des aliments.

C'est justement de ce côté que le Programme de gestion de la salubrité des aliments (PGSA) d'Agriculture Canada dirige ses efforts. Les scientifiques du ministère veulent mettre au point des épreuves rapides de dépistage de divers types de bactéries et de résidus pouvant être réalisées à la ferme ou à l'usine.

Les responsables du Programme ont demandé la collaboration de trois petites usines. La première, produit des galettes de boeuf, la seconde, des fromages à pâte molle, et la troisième, des champignons en conserve. Le but visé est de définir les étapes critiques de production dans ces trois usines et de trouver des solutions aux problèmes éventuels.

Ce type de contrôle de la qualité existe dans les établissements de plus grande taille depuis trente ans, mais les usines plus modestes ne pouvaient se le permettre à cause du coût prohibitif des services d'analyse requis.

«Nous envisageons divers moyens d'intégrer le contrôle de la qualité à toutes les étapes du réseau alimentaire», affirme le Dr Ian Sutherland, directeur aux Stratégies d'inspection agro-alimentaire d'Agriculture Canada.

Le PGSA se fonde sur les principes d'un systèmes appelé «analyse des risques et maîtrise des points critiques». Ce système privilégie le contrôle de la qualité à divers points de la chaîne de production plutôt que l'échantillonnage du produit final pour vérifier le respect des normes officielles.

Les travaux devraient être terminés dans les trois usines d'ici un an. Les résultats serviront de modèle à d'autres usines de petite taille qui voudront adopter ce système.

Le Dr Sutherland s'attend que le secteur manifeste beaucoup d'intérêt pour ce programme.

«Les entreprises de transformation des aliments travaillent avec acharnement afin de garantir la qualité supérieure de leurs produits à leurs clientèles canadienne et étrangère. Le PGSA contribuera de façon importante à accroître la confiance des consommateurs dans les produits agro-alimentaires canadiens», conclut le Dr Sutherland.

• La TPS et les coopératives

Les parts sociales sont taxées

APF - Le Conseil canadien de la coopération a échoué dans sa tentative visant à convaincre le gouvernement fédéral de ne pas imposer la taxe sur les produits et services aux parts sociales des coopératives.

L'opposition libérale au Sénat a tenté, sans succès, de faire adopter un amendement qui aurait exempté de la TPS les parts sociales des coopératives. Les caisses populaires de même que les caisses de crédit et les détenteurs de capital-actions dans des entreprises seront pourtant exemptés de cette taxe.

Pour le directeur du développement au CCC, Réjean Laflamme, le gouvernement taxe les parts sociales des coopératives comme il le fait pour les frais d'adhésion à un club de golf, «alors que c'est un investissement, au même titre qu'une entreprise».

Chez Coop-Atlantique, on estime qu'il en coûtera 600 000 $ de plus chez les membres des 174 coopératives locales affiliées. Pire encore, les consommateurs de ces coopératives paient 260 000 $ de plus en 1991, parce que la TPS de 7% s'applique sur les frais de service directs.

Les dirigeants de Coop-Atlantique n'ont pas encore décidé ce qu'ils feront pour convaincre le gouvernement d'exempter les coopératives de la TPS. Coop-Atlantique a fait parvenir une lettre au ministre des Finances Michael Wilson en avril dernier, et n'a toujours pas reçu un accusé de réception.

«Il a reçu une lettre de la cinquième plus grande société régionale de l'Atlantique avec 1 000 employés et 500 000 membres, et il n'a pas encore eu la politesse de répondre» explique Tom Webb, le directeur des relations publiques à Coop-Atlantique.

Mémoire de l'ACFA à la Commission sur l'Avenir politique et constitutionnel du Québec

(suite de la page 11)

téger ceux qui sont acquis.

En plus, nous ne pouvons pas, en Alberta, comme d'autres communautés francophones, invoquer la question des nombres. Pour nous la présence du Québec et plus spécifiquement d'un Québec prêt à nous aider sur le plan politique est essentielle. Quoique négociera le Québec avec le Canada anglais il faudra que le Québec protège des droits acquis pour les Franco-Albertains, mais avec le poids d'un Québec faisant partie du Canada. Nous ne pourrons pas les protéger seuls.

Nous avons besoin du Québec. Nous avons besoin que le Québec reconnaisse la légitimité des Francophones «hors Québec» de manière à ce que soit mises en place les garanties nécessaires pour assurer non seulement l'épanouissement des communautés francophones «hors Québec», mais l'épanouissement du Québec hors de ses frontières.

Cela vaut bien à notre avis la peine de discuter et de négocier un partenariat qui va permettre la réunion de deux forces vives qui ont chacune à leur manière, marqué à tout jamais le nord du continent.

La question des anglophones du Québec

Nous croyons que le Québec a de manière générale traité sa minorité anglophone de façon généreuse et honnête. Nous n'avons jamais hésité à le dire et à le démontrer.

Nous savons que pour certains Québécois, cette présence anglophone constitue une menace constante au fait français. Il ne faudrait pas que cette crainte de l'assimilation vous empêche d'attirer des groupes ethno-culturels pour vous en faire des partenaires. Le secret de la survie du fait français n'est pas la disparition des autres communautés, ou encore la perte de leurs droits, mais bien la force de volonté du peuple québécois, son niveau de conscientisation, son dynamisme, son énergie, sa réussite sur le plan économique.

Depuis quelques années, on relie le sort des communautés francophones «hors Québec» à la communauté anglophone du Québec à cause de leur statut de minorité. Pour les raisons invoquées auparavant, nous ne pourrions pas vivre longtemps encore avec le titre de «minorités hors Québec».

Nous ne pourrions pas non plus endurer d'être l'otage dans les luttes du Québec avec le Canada anglais. À notre avis, ce n'est pas non plus à l'avantage du Québec de permettre que les deux groupes minoritaires fassent figure de double otage. La légitimité du fait français au nord du continent est une question que nous défendons avec acharnement. C'est également une question importante pour bon nombre d'Anglophones dans l'Ouest du pays. Or, il nous semble de par leurs discours que la prise d'otage dans un dialogue entre le Canada français et le Canada anglais mènerait à des pertes nettes en ce qui a trait à la crédibilité du discours que tiendrait le Québec à la table de négociation.

Votre partenaire franco-albertain

Nous vivons un moment décisif dans la relation Québec-francophones «hors Québec». Jamais auparavant avons-nous osé nous présenter à titre de partenaire important.

À cause de nos nombres réduits, nous avons trop longtemps cru que nos succès comptaient pour peu, que nos efforts étaient sans valeur, que notre apport se limitait à la simple survie de nos communautés.

C'est seulement lors de grands conflits que l'on est amené à se regarder, à mesurer ses forces. Ces moments de conflits, nous les vivons présentement. Serons-nous à notre tour coupés de la mère patrie, comme l'a été le Québec à ses débuts? À ceux qui voudront croire à notre disparition nous répondons que si nous avions eu à disparaître, nous l'aurions fait bien avant. En 1892 par exemple, lorsque l'Assemblée territoriale adoptait sans débat important, par un vote de 20 à 4, la résolution Haultain:

> «that it is desirable that the proceedings of the Legislative Assembly shall be recorded and published hereafter in the English language only».

Nous aurions pu mourir en 1901 lorsque l'usage du français dans les écoles où il y avait des étudiants francophones, était limité à une période d'une heure par jour.

Nous aurions pu mourir à l'époque où le Collège Saint-Jean et l'Académie l'Assomption étaient parmi les seuls moyens d'assurer une éducation française à la jeunesse franco-albertaine, institutions que la population francophone devait soutenir financièrement tout en payant ses taxes comme tout le monde.

Nous aurions pu mourir à l'époque où la programmation pour les cours de français était faite par l'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta et par Maurice Lavallée sur sa table de cuisine puisque le ministère de l'Éducation ne s'en occupait pas.

Nous aurions pu mourir sans notre librairie Le Carrefour, sans nos paroisses, sans nos écoles, sans notre journal, sans notre Faculté, sans nos troupes de danse, nos chorales, nos communautés. Sans notre fierté, nos racines, notre énergie, notre entêtement, notre fidélité, nous serions sans doute morts.

Nos succès sont parfois petits surtout quand on les voit de l'extérieur ou lorsqu'on les juge sans bien connaître les forces auxquelles nous avons dû nous mesurer.

Oui nous sommes minoritaires mais notre état de minoritaire nous force à nous conscientiser, à nous informer, à faire les choses nous-mêmes. Notre état de minorité a aussi son visage positif. Loin de nous dévaloriser, il nous permet de nous dépasser.

En dépit de toutes les études sociologiques, des statistiques, en dépit de tout nous sommes encore là, 65 000 Franco-Albertains avec nos institutions, nos espoirs, notre goût de vivre ce que nous sommes.

Nous en sommes venus à la conclusion que notre plus grande source de légitimité vient de nous, de nos efforts et de nos succès.

C'est justement parce que nous pouvons travailler huit ans sans relâche pour l'obtention d'une seule école dans une petite communauté francophone que nous pouvons nous présenter à titre de partenaire important dans la survie du fait français en Amérique du Nord. Nous avons mérité une place.

Ainsi à la question «qui sommes-nous?» nous ne voulons plus répondre: le cousin pauvre. Nous sommes des bâtisseurs de communautés. Nous sommes les communautés francophones du Canada. Nourris de grands espaces, fils et filles des plaines nous assurons la survie et l'épanouissement d'une communauté nationale d'expression française dont le territoire occupe tout le nord d'un continent.

Nous souhaitons pouvoir continuer notre travail dans un Canada qui accepte un Québec fort, dans un Canada qui est accepté par ce Québec fort et dans un Canada dont les gouvernements fédéral et provinciaux feront la promotion du fait français.

Le succès des détaillants «écolo»

(SOP) - En peu de temps le mouvement écologique a touché l'échiquier complet de la vente au détail.

Tous ont emboîté le pas: des petites boutiques, en passant par les grandes chaînes telles Zellers, jusqu'aux détaillants haut de gamme comme Holt Renfrew.

EMBALLAGES RECYCLÉS

La meilleure façon pour les détaillants de «parler vert» est sans doute d'offrir des sacs et du papier d'emballage recyclés.

Selon David Hertzman, chef de l'entreprise torontoise Progress Packaging, c'est la clientèle qui a donné le coup d'envoi en faveur des sacs en papier recyclé; même chez Holt Renfrew, toute la papeterie est maintenant en papier recyclé, tant pour les invitations que pour la communication interne.

En novembre dernier, Progress Packaging lançait la série de sacs et de boîtes «Enviroline», entièrement faits de produits recyclés.

En outre, Progress Packaging songe à fabriquer des sacs en coton lavables et réutilisables «comme des sacs de plage».

La difficulté, pour Keir Brownstone de chez Robin Kay, c'était de trouver un papier recyclé suffisamment solide. «Nous avons choisi un papier non décoloré et sans dioxine, et en avons commandé une quantité réduite pour pouvoir nous réajuster si un meilleur produit est mis en marché».

MOINS CHER?

«Les sacs non décolorés ne coûtent pas vraiment moins cher, en général, dit Keir Brownstone, mais il y a d'autres raisons que l'économie pour se les procurer».

Le président d'Emballage Tout, Yves Tougas, est du même avis: «Le papier recyclé coûte plus cher actuellement à cause des gros investissements que nécessite la nouvelle technologie. Mais nous voulons faire notre part, nous vendons nos emballages en papier recyclé au même prix que les autres afin d'encourager les détaillants à les acheter». Emballage Tout vient de mettre en marché la boîte «Enviro», faite à 100% de fibres recyclées.

Pour sa part, Fancy Pak offre une gamme de sacs en papier imprimés d'une encre soluble dans l'eau dont la confection permet une économie de 15 à 30%.

DES DÉTAILLANTS SENSIBILISÉS

Plusieurs détaillants cherchent à intensifier leur engagement écologique. Roots Canada, nous dit R. Perkins, n'achète que chez les fournisseurs les plus engagés écologiquement, si les prix le permettent.

Chez Robin Kay, on vient de créer une gamme de cotons à coloris végétaux qui pâlissent au lavage... «Ce sera comme les jeans qui prennent de la valeur en pâlissant!», dit Keir Brownstone. «Et ça cadre avec notre philosophie des vêtements sport naturels et confortables».

Il y a deux mois, au siège social montréalais de Zellers, on mettait sur pied un comité écologique chargé d'élaborer une stratégie corporative pour les 212 magasins de la chaîne. La stratégie impliquera de nouvelles politiques d'achat, un programme de «boîtes bleues» pour la récupération du papier de même que l'intégration de miroirs aux systèmes d'éclairage pour refléter la lumière et économiser l'énergie.

Commission de contrôle de l'énergie atomique
Atomic Energy Control Board



La Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA) est l'organisme fédéral chargé de s'assurer que l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada ne pose pas de risque indu pour la santé, la sécurité, la sécurité matérielle et l'environnement.

SPÉCIALISTES DE LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE

La CCEA accroît son personnel scientifique et technique au sein de la Direction de l'évaluation et de l'analyse. Nous sommes à la recherche de personnes compétentes et spécialisées dans l'évaluation de la sûreté des installations nucléaires. Ces personnes seront affectées à Ottawa.

CHEF, GROUPE DE LA FIABILITÉ ET DE L'ÉVALUATION PROBABILISTE DES RISQUES

La personne retenue supervisera un groupe de professionnels chargés d'examiner la fiabilité et l'évaluation probabiliste des risques. Le candidat recherché a déjà occupé un poste supérieur dans l'un de ces deux domaines et il possède une longue expérience dans la conception et l'exploitation de réacteurs nucléaires ou autres installations industrielles complexes.
Traitement : de 65 000 $ à 71 000 $
N° de dossier : 1440-09

SPÉCIALISTES EN FIABILITÉ (2 POSTES)

Les personnes retenues effectueront des examens détaillés de la fiabilité des systèmes de sûreté et examineront les analyses de fiabilité soumises par les titulaires de permis. Elles doivent posséder plusieurs années d'expérience en fiabilité, de préférence dans le domaine des réacteurs nucléaires.
Traitement : de 40 000 $ à 65 000 $
N° de dossier : 1440-11

SPÉCIALISTE DE L'ÉVALUATION DES RISQUES

La personne retenue effectuera des examens détaillés des défaillances possibles de systèmes de sûreté et évaluera les analyses de risques soumises par les titulaires de permis. Le candidat aura plusieurs années d'expérience dans l'application des techniques d'analyse de risques à des installations industrielles complexes. Une connaissance de l'industrie nucléaire serait un atout.
Traitement : de 53 000 $ à 65 000 $
N° de dossier : 1440-12

SPÉCIALISTE D'EXPÉRIENCE EN THERMOHYDRAULIQUE

La personne retenue effectuera des examens détaillés de la thermohydraulique des centrales nucléaires. Le candidat aura de bonnes connaissances des principes fondamentaux reliés à l'échange thermique et à l'écoulement des liquides ainsi qu'une longue expérience dans l'application de ces principes à la conception et à l'analyse de sûreté des réacteurs nucléaires.
Traitement : de 62 000 $ à 68 000 $
N° de dossier : 1410-09

SPÉCIALISTE PRINCIPAL DE L'INSTRUMENTATION ET DU CONTRÔLE

La personne retenue effectuera des examens détaillés de l'instrumentation et des systèmes de contrôle des centrales nucléaires. Le candidat aura une longue expérience dans la conception et le fonctionnement de l'instrumentation et des systèmes de contrôle des réacteurs nucléaires ou d'installations industrielles complexes.
Traitement : de 62 000 $ à 68 000 $
N° de dossier : 1440-04

SPÉCIALISTE EN ASSURANCE DE LA QUALITÉ

La personne retenue évaluera et vérifiera les programmes d'assurance de la qualité et les activités connexes pour les installations nucléaires. Le candidat, de préférence un diplômé universitaire en génie ou en sciences, aura un minimum de deux années d'expérience dans le domaine de l'assurance de la qualité des logiciels d'ordinateur ou de la conception de systèmes de contrôle ou de l'exploitation d'équipement d'installations nucléaires.
Traitement : de 40 000 $ à 48 000 $
N° de dossier : 1420-13

SPÉCIALISTE DES COMPOSANTS SOUS PRESSION

La personne retenue participera à l'évaluation de la sûreté des systèmes et des composants sous pression destinés à des installations nucléaires. Le candidat aura un diplôme en génie ou en sciences et un minimum de six années d'expérience, de préférence dans le domaine de la métallurgie.
Traitement : de 48 000 $ à 58 000 $
N° de dossier : 1420-06

INGÉNIEUR CIVIL

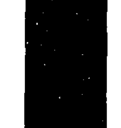
La personne retenue effectuera des évaluations de structures, comprenant l'étude des contraintes et du déplacement dans des conditions de fonctionnement normales et anormales. Le candidat aura de bonnes connaissances de l'analyse statique et dynamique assistée par ordinateur et plusieurs années d'expérience dans la conception de gros ouvrages de génie civil.
Traitement : de 40 000 $ à 53 000 $
N° de dossier : 1440-08

Afin de se qualifier pour l'un de ces postes, les candidats doivent posséder de bonnes aptitudes pour les communications verbales et écrites en français et en anglais.

Les titulaires de ces postes peuvent être appelés à déménager à un bureau régional de la CCEA ou à accepter des affectations à court terme à des centrales nucléaires.

Les traitements seront fixés selon les qualifications et l'expérience du candidat. La CCEA offre des traitements et des avantages sociaux concurrentiels, tels que des régimes d'assurance-maladie et de soins dentaires, un régime de pension et des indemnités de réinstallation.

Si l'un de ces postes vous intéresse, veuillez soumettre votre curriculum vitae au plus tard le 1er février 1991, en citant le numéro de dossier approprié et le traitement que vous accepteriez, à l'adresse suivante :



Lucille Lacelle, Agent de dotation, Commission de contrôle de l'énergie atomique, C.P. 1046, succursale B, Ottawa (Ontario) K1P 5S9. Téléc. : (613) 995-0390.

Canada

La CCEA applique une politique d'équité en matière d'emploi.

Agriculture

• Une arme contre les pucerons

La coccinelle C-7 acclamée en héroïne

par KIM McKINNON

WINNIPEG - Une invasion à grande échelle sévit dans l'Ouest du Canada. Les troupes avancent rapidement et subrepticement au Manitoba et en Saskatchewan et ne souffrent que d'un inconvénient tactique: leur uniforme rouge vif tacheté de sept points noirs les rend faciles à identifier. Leur nom de code est C-7.

Aucune contre-attaque n'est actuellement en cours toutefois. En fait, la coccinelle C-7 est acclamée en héroïne conquérante par les chercheurs qui la considèrent une alliée dans la guerre contre les pucerons.

La coccinelle C-7 a été lâchée au New Jersey par le **U.S. Department of Agriculture** en 1973 pour jouer le rôle de prédateur naturel des pucerons. Il s'agissait de l'inciter à se nourrir des populations de pucerons et donc de réduire le besoin de lutte chimique.

Mais C-7 a pris goût aux voyages. En effet, la première coccinelle découverte dans l'Ouest du pays l'a été dans la vallée de la rivière Rouge au Manitoba en 1988 et l'avance se poursuit depuis ce temps-là. À l'été de 1989, elle était répandue dans toutes les zones agricoles du Manitoba et de la Saskatchewan, soit une superficie d'environ 1 000 km d'est en ouest et de 700 km du nord au sud.

«En lutte biologique, on n'espère pas trouver de preuve d'établissement de l'insecte avant les trois ans suivant son introduction. Mais la coccinelle C-7 a dépassé tous nos espoirs», affirme Bill Turnock, chercheur de la Station de recherches de Winnipeg.

L'insecte est en train de s'implanter dans les champs des Prairies canadiennes. En 1989, C-7 représentait 6% de la population de coccinelles rencontrées dans les luzernières de la vallée de la rivière Rouge. En 1990, c'était 11%.

Dans les champs de canola et de lin, C-7 compose actuellement 60% de la population de coccinelles.

Ce sont là de mauvaises nouvelles pour les populations de pucerons de l'Ouest, puisque C-7 a tout l'air d'être un prédateur très vorace.

«Ce sera un atout majeur contre pratiquement tout genre d'infestation de pucerons, car les adultes ont tendance à être plus volumineux que la plupart de nos coccinelles indigènes et l'appétit va généralement de pair avec la grosseur», a souligné M. Turnock.

Les chercheurs ont eu du mal à évaluer les dégâts causés par les pucerons aux cultures de céréales, de lin, de canola ou de pois car les infestations sont sporadiques.

«Il peut s'écouler six ou sept ans sans problème avant qu'une grave infestation se déclenche subitement. Lorsque le problème est bien réel, il est déjà trop tard», a poursuivi M. Turnock.

Les pucerons peuvent se reproduire à une vitesse vertigineuse. Les femelles peuvent produire jusqu'à 20 jeunes par jour, lesquels se développent et commencent à se reproduire en moins de 10 jours.

Ce taux de reproduction rapide permet aux populations de pucerons de récupérer rapidement après un traitement chimique, particulièrement lorsque l'insecticide tue des coccinelles et d'autres prédateurs naturels.

Les chercheurs espèrent que C-7 s'en prendra au puceron russe du blé, d'introduction récente en Amérique du Nord, qui endommage les cultures de cérérales du sud de l'Alberta et du sud-ouest de la Saskatchewan. Même si les travaux se poursuivent sur les moyens de lutte chimiques et naturels contre ce puceron, les chercheurs se montrent optimistes quant aux chances de succès de la coccinelle C-7.

Voici un des soldats d'une armée qui continue d'envahir l'Ouest canadien. Son nom de code: C-7. Sa mission: une attaque frontale sur les pucerons qui ravagent les cultures de luzerne, de canola et de lin. Une invasion fort appréciée des chercheurs vu le dévouement de l'insecte à sa mission.

Carrières et professions

LE COLLÈGE MATHIEU

Centre fransaskois d'éducation
fait appel de candidatures pour le poste de

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Les responsabilités:
Le(la) titulaire prépare les réunions du conseil d'administration et de son bureau de direction et voit à l'exécution des politiques établies par ceux-ci. Il(elle) est responsable de la planification (à court et à long terme) ainsi que de coordonner le travail des directeurs(trices) de recteur (programme secondaire, éducation permanente (SFEA), centre de ressources (LE LIEN) et les services au personnel). Il(elle) prévoit la publicité, le marketing et le recrutement et doit identifier les sources de fonds nécessaires pour la bonne gestion financière des programmes offerts par le Collège Mathieu. Il(elle) représente (au besoin) le Collège Mathieu à des fonctions politiques, sociales, médias, etc.

Les exigences:
La personne occupant ce poste possédera (de préférence) une maîtrise en éducation et deux ans ou plus d'expérience en administration. Il(elle) maîtrisera la langue française et aura une bonne connaissance de l'anglais. Il(elle) démontrera un sens de l'organisation et des capacités pour le travail en équipe. Une formation et(ou) une expérience en planification lui sera très utile. Il(elle) possédera des compétences en communication interne et avec le public. Une expérience dans la gestion des ressources financières et humaines seront une nécessité. Il(elle) devra être sensibilisé(e) aux besoins des francophones en milieu minoritaire. Il(elle) doit accepter de vivre la mission française et catholique du Collège Mathieu.

Traitement:
Le salaire et les avantages sociaux seront négociables selon la formation et l'expérience.

Entrée en fonction:
Le 2 juillet 1991 ou à une date convenue avec le bureau de direction.

Les personnes intéressées son priées de soumettre une demande accompagnée de leur curriculum vitae et d'un dossier complet comprenant au moins trois références avant le **lundi 11 février 1991.** Adressez votre demande à:

Madame Irène Chabot
Présidente du Collège Mathieu
Sac 20
Gravelbourg (Saskatchewan)
S0H 1X0

Pour des renseignements supplémentaires, s.v.p. appelez Marie Fortier au (306) 648-3491.

CFP-PSC

Commis bilingue à la réception et à l'information

Grande Prairie (Alberta)

Emploi et immigration Canada est présentement à la recherche d'une personne pour rehausser la qualité de ses services au sein du Centre d'emploi Canada à Grande Prairie.

Vous devez avoir complété avec succès deux années d'études secondaires ou posséder une combinaison acceptable d'éducation, de formation et d'expérience. De plus, vous devez déjà avoir de l'expérience dans le travail auprès du public dans un environnement de bureau.

L'échelle de salaire est de 23 316 $ à 25 481 $.

La compétence en français et en anglais est indispensable.

Faites parvenir votre demande d'emploi et(ou) votre curriculum vitae en toute confiance d'ici le **1er février 1991, à Kathy Peterson, Adjointe administrative au directeur, 10135, 101e avenue, O'Brien Place, bureau 200, Grande Prairie (Alberta) T8V 0Y4. Téléphone : (403) 532-4411 ou 1-800-422-7711.**

Nous respectons le principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

CFP-PSC

Vous êtes doué(e) pour les relations humaines ?

Si oui, **Revenu Canada Impôt** serait intéressé à vous rencontrer. Nous sommes à la recherche d'un(e) commis à l'information pour répondre aux demandes téléphoniques de renseignements sur le programme de l'impôt.

Il s'agit d'une occasion idéale pour une personne à la retraite ou à la pré-retraite, au loyer ou toute autre personne désireuse de travailler **à temps partiel sur une base occasionnelle** à l'année, selon un horaire flexible de 8h15 à 17h00, du lundi au vendredi. Les candidat(e)s doivent toutefois faire preuve de souplesse quant au nombre d'heures de travail désirées.

Aucune expérience n'est requise puisque nous assurerons votre formation. Toutefois, vous devez avoir complété avec succès deux années d'études secondaires ou avoir réussi un examen reconnu par une province ou un territoire. Vous devrez également subir un examen écrit, dont la date et l'endroit vous seront communiqués sur réception de votre demande d'emploi. L'examen est d'une durée de trente (30) minutes et les personnes ayant obtenu les meilleurs résultats seront appelées à subir d'autres examens. En outre, une vérification complète de la fiabilité sera effectuée avant la nomination.

La maîtrise de l'anglais est indispensable de même que de bonnes compétences en communication, tant orale qu'écrite.

Le salaire horaire est établi à 13,73 $.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter **en personne**, en prenant soin d'apporter leur curriculum vitae, leur carte d'assurance sociale et les noms de trois références, **le 23 janvier 1991**, entre 8h30 et 15h30 à **Revenu Canada - Impôt, Place du Canada, rez-de-chaussée, 9700, avenue Jasper, Edmonton (Alberta).** L'immeuble possède des rampes d'accès pour fauteuils roulants.

Mentionner le numéro de concours **90-TAX-ED-OC-152(W8F).**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Commentaire sportif

Une moitié de saison décevante pour les Oilers

EDMONTON - Et voilà pour la première moitié de saison des Oilers. Comme par les années passées, ils ont su se faire remarquer par leurs insuccès de début de saison. La blessure de Mark Messier n'a pas aidé, et l'absence de Jari Kurri s'est fait sentir plus d'une fois.

On ne peut vraiment pointer un joueur en particulier pour ce début de saison si ordinaire. La «kid line», Joe Murphy, Martin Gélinas et Adam Graves, qui avait tant épaté lors des séries, n'a presque pas évolué ensemble. Et Graves, malgré un caractère très fort, a eu de la misère à passer à travers une période très noire.

On pourrait pointer aussi Glen Anderson, Craig Simpson, et bien d'autres. C'est toute l'équipe qui n'y était pas. C'est tous ensemble qu'ils se sont retrouvés dans ce long tunnel. Et pendant ce temps-là, Petr Klima essayait de faire l'impossible.

En date du 29 octobre, les Oilers étaient au 20e rang du classement général. Par bonheur, les Maple Leafs de Toronto étaient là pour garder le fond de la cave. C'était pire que ce que faisaient les Nordiques de Québec.

Pour débuter cette 2e moitié de saison, après 40 matchs, ils étaient au 14e rang au classement général, 3e dans leur propre division. Mais encore, avec 2 matchs en main, à 11 points des Kings de Los Angeles qui occupent le 2e rang de la division Smythe.

Les Oilers ont connu un bon mois de décembre contre les équipes de leur propre division. Les Simpson, Murphy, MacTavish et Steve Smith mènent la barque.

Même s'ils ont entamé cette 2e moitié de saison avec une défaite contre les Red Wings de Détroit le 9 janvier, Ranford devrait connaître une aussi bonne 2e moitié de saison. Car, il faut le mentionner, c'est lui qui a sauvé les meubles lors du piètre début de saison des Oilers. Malheureusement pour lui, sa fiche ne rend pas honneur à ses exploits (15-18-2).

L'offensive des Oilers devra se mettre en branle, beaucoup plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'à maintenant. À l'offensive, ils n'ont marqué au total que 129 points, alors que les Flames de Calgary ont marqué 181 fois (avec 3 matchs de plus).

En ce début d'année, John Muckler a pris une résolution: ne plus crier après l'arbitre lorsque ça ne fait pas son affaire. Sage décision. Mais il y en a des pires que lui dans la LNH...

******

La Ligue nationale de hockey s'entête à amener les Soviétiques ici. Vous avez dû remarquer tout l'intérêt que la population y a porté. Alors que l'Armée Rouge perdait son premier match en terre nord-américaine contre les Oilers, à peine un peu plus de 5 000 personnes se sont déplacées pour y assister.

Les dirigeants de la LNH devront être plus originaux s'ils veulent attirer les foules lors de ces matchs. Si ces joutes valaient 1 ou 2 points au classement, les joueurs et les amateurs y porteraient peut-être un certain intérêt.



Petr Klima

******

Le Super Bowl arrive à grands pas. Et il semble de plus en plus que l'on assistera à la 3e victoire des 49ers de San Francisco le 27 janvier à Tampa, en Floride.

Joe Montana a une fois de plus mené le bal, alors qu'il ajoutait 274 verges de passes à sa fiche lors de la victoire des 49ers contre les Redskins de Washington 28-10 samedi dernier.

Et pendant ce temps, les Bills de Buffalo (selon moi les adversaires des 49ers lors du Super Bowl) l'emportaient haut-la-main sur les Dolphins de Miami 44-34. Jim Kelly, avec 339 verges de passes, a mené les Bills à une avance de 20-3 tôt dans le match.

En fin de semaine, en finale de conférence, on devrait assister à la victoire des 49ers de San Francisco sur les Giants de New York, et les Bills de Buffalo devraient l'emporter sur les Raiders de Los Angeles.

******

Les médias internationaux se sont retrouvés à Hamilton vendredi dernier. Ben Johnson était en vedette, alors qu'il effectuait un retour sur les pistes après deux ans d'absence.

La semaine précédant la course, on annonçait que l'ex-entraineur de Ben Johnson, Charlie Francis, était banni à vie du monde athlétique. Bonne décision. Dans la semaine qui a suivi, il déclarait à qui voulait l'entendre que Ben Johnson ne pourrait plus gagner. «Sinon, je ne lui aurais pas donné de stéroïdes», déclarait-il. Par contre, alors que le réseau CTV présentait en direct la course, en répondant à la question «Ben Johnson peut-il gagner ce soir?» Francis, parce que ça paraît mieux à la télévision alors que des milliers de personnes te regardent, a changé de discours. «Oui, il pourrait l'emporter».

Mais malgré cette 2e position, on peut calculer que Johnson a quand même gagné. Et sans stéroïdes. À 2 centièmes de secondes de Daron Council, 5,75 secondes comparativement à 5,77 pour Big Ben, le Canadien s'en est pas mal tiré. Après 27 mois hors du circuit, la pression de cette première course, et l'ovation des 17 050 fans présents au Copps Coliseum, un énorme défi l'attendait. Et il l'a fait. Ben Johnson peut encore gagner.

Mais le sport amateur, lui, regagnera-t-il la confiance des amateurs?

Martyne Couture

Quatre Flames au match des étoiles

CALGARY - Lorsque le temps du match des étoiles arrive, c'est que la moitié de la saison est déjà terminée. Le 19 janvier à Chicago, tous les yeux des amateurs de hockey seront rivés à leur petit écran pour regarder la 42e édition du match des étoiles.

Nos glorieux Flames y seront bien représentés: Mike Vernon, Al Macinnis, Gary Suter et Theoren Fleury. Le choix de ces quatre joueurs était évident. Depuis le début de la saison, ce quatuor nous a prouvé qu'il méritait une place au sein de l'équipe de la Conférence Campbell. Voici mes commentaires:

- Al Macinnis (4e participation) se maintient dans les dix premiers compteurs de la ligue depuis le début de la saison.

(suite en page 19)

Professionnels

Spécialistes en immobilier résidentiel et commercial







422-6371
(Edmonton)

MARCEL BLAIS — PAUL BLAIS

PATENAUDE COMMUNICATIONS

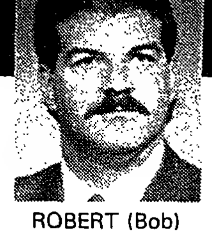
JEAN PATENAUDE
Réalisateur
Vidéos professionnels

8408 - 56e Rue
Edmonton (Alberta) T6B 1H7
Téléphone: (403) 466-8565

Le Système Aspirateur VACUFLO
un système central d'aspiration qui se distingue...
Peut être installé aussi bien dans les maisons neuves, que dans les maisons existantes.
A & R DISTRIBUTORS LTD.
SIMON ROY
gérant
9331, 63e Avenue, Edmonton, Alberta T6E 0G2
téléphone: 436-1375
télécopieur: 437-5069

Assurance pour membres d'associations francophones
HECTOR A. POIRIER, B.Ed.
Academy
Insurance & Estate Planning Services
8925 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z2
Bur.: 469-3803
Rés.: 470-0882





5121 CALGARY TRAIL NORD, N.O.
EDMONTON, ALBERTA, T6H 5W5
SANS FRAIS: **1-800-272-9608**
Téléphone: **434-8411** Télécopieur: **435-5169**
ROBERT (Bob) ST-GEORGES
Représentant des ventes
Rés.: **450-3964**

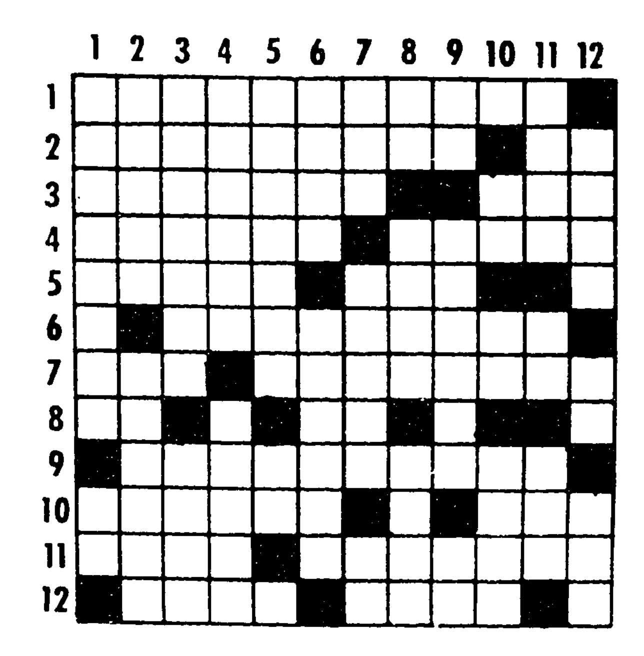
Investors Syndicate Limited
A MEMBER COMPANY OF THE INVESTORS GROUP
Ray D. Dallaire, C.F.P.
Gérant régional
8e étage, Terrace Plaza, 4445 Calgary Trail Sud
Edmonton, Alberta, T6H 5C2
Téléphone: (403) 437-6560
Télécopieur: (403) 436-3231

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires
Au service de la francophonie albertaine
500, Banque de Montréal
10199, 101e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4
426-4660

FREEDOM
EDMONTON FORD
Freedom Ford Sales Ltd
FRANÇOIS R. THIBAULT
VENTE AU DÉTAIL, FLOTTE ET LOCATION
7505 - 75e Rue, Edmonton, Alberta T6C 4H8
Bureau: 465-9411 Télécopieur: 468-2719

Amusons-nous...

mots croisés



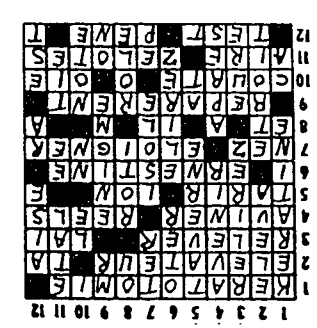
HORIZONTALEMENT

1—Incision de la cornée.
2—Qui sert à élever. — Poss.
3—Soulever. — Laïque.
4—Imbiber de vin. — Vrais.
5—Mettre à sec. — Petit-fils d'Hellen.
6—Prén. de femme.
7—Partie du visage. — Écaster, envoyer au loin.
8—Unit les parties du discours. — Lui.
9—Renovèrent.
10—Peu longue. — Oiseau domestique.
11—Lieu où l'on bat le grain. — Membre d'un parti populaire byzantin au XIVe siècle. (pl.).
12—Épreuve. — Partie d'une serrure.

VERTICALEMENT

1—Substance fondamentale des cheveux. — Adv. de lieu.
2—Eduqua. Peu large.
3—Lirez de nouveau. — Riv. de France.
4—Temps futur. — A la suite de.
5—Cabaret. — Ta, inversé.
6—Soustraire. — Nommerez par élection.
7—Trois fois. — Séparé. — Dans repas.
8—A quel endroit. — Rot. — Partition d'un artiste.
9—Monsieur. — Discours obscur. — Pron. indéf.
10—Largeur d'une étoffe. — Jumelles. — Mémoire.
11—Emplacement d'un boucher. — Voyelles jumelles. — Cravate pour les anglais.
12—Facile. — Soleil. — Le Levant.

solutions

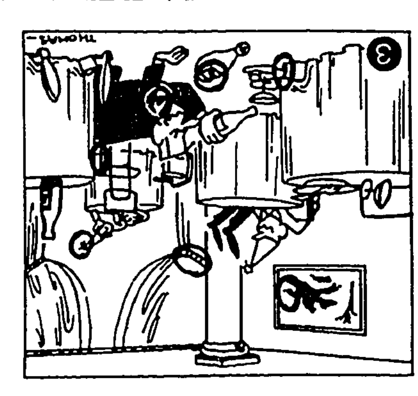


SMAC: Le no. 4.

LA CLEF: La clef no. 5.

COUP D'OEIL: Il y a sept différences.

LE PILOTE: C'est le B.



jouez avec nous



Trouvez les 7 erreurs SOP-167

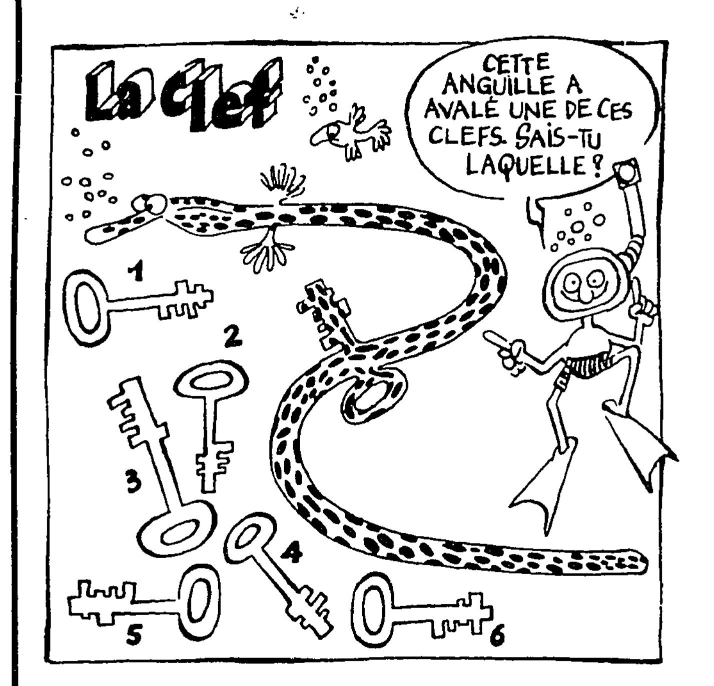
mots cachés

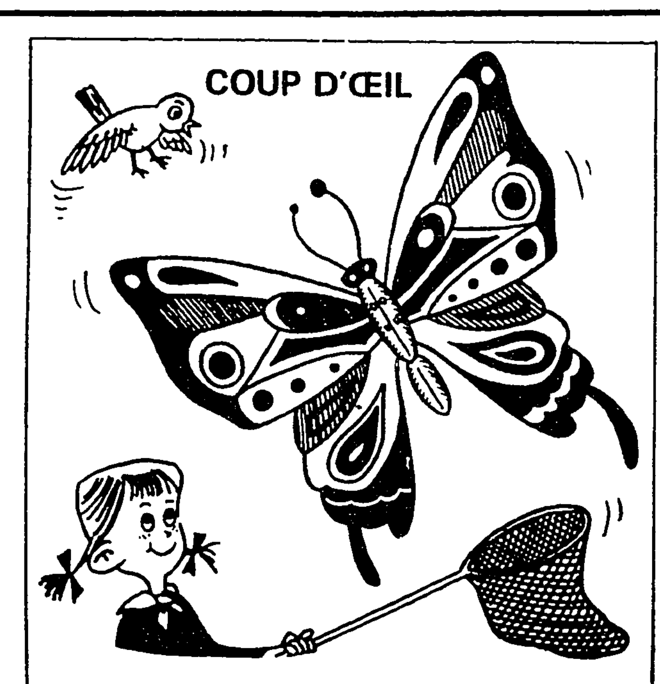
8 lettres cachées

E	B	O	U	E	S	C	V	R	E	R	B	M	O	S
N	S	M	A	U	V	A	I	S	C	O	U	L	E	R
A	P	C	O	G	O	U	F	F	R	E	R	P	A	S
T	R	M	A	U	C	A	V	I	T	E	A	B	E	A
U	E	P	C	R	V	R	O	H	I	E	Y	L	C	B
R	C	L	D	R	P	R	I	M	R	S	L	R	L	I
E	I	O	N	A	R	E	E	T	S	E	P	E	O	M
L	P	N	O	V	O	R	I	E	U	T	I	T	U	E
E	I	G	F	I	P	A	E	D	A	O	C	E	P	E
I	C	E	O	N	R	R	A	F	B	M	L	J	U	E
T	E	R	R	A	E	R	S	L	S	B	T	G	N	E
R	S	T	P	I	G	E	T	O	O	E	I	D	N	D
O	E	S	E	N	R	T	I	T	R	R	U	N	R	E
S	I	U	A	T	E	E	U	S	B	R	O	O	I	T
D	N	R	T	J	E	R	P	E	E	B	B	F	A	F

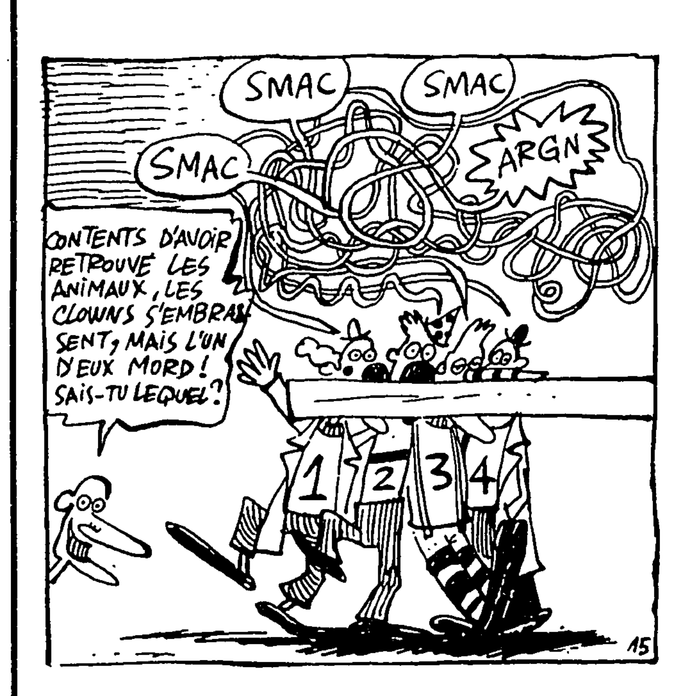
abîme
absorbe
abysse
arrêter
bonne
bord
boue
cavité
cloup
couler
disparaître
endure
engloutir
escarpé
fini
flots
fond
gouffre
graduelle
igue
jet
jeter
mauvais
naturel
ouvre
pas
périr
pic
plonger
précipice
premier
profond
propre
puits
rang
ravin
remous
ria
sein
sombrer
sortie
tête
tomber
tuer
vif
voie

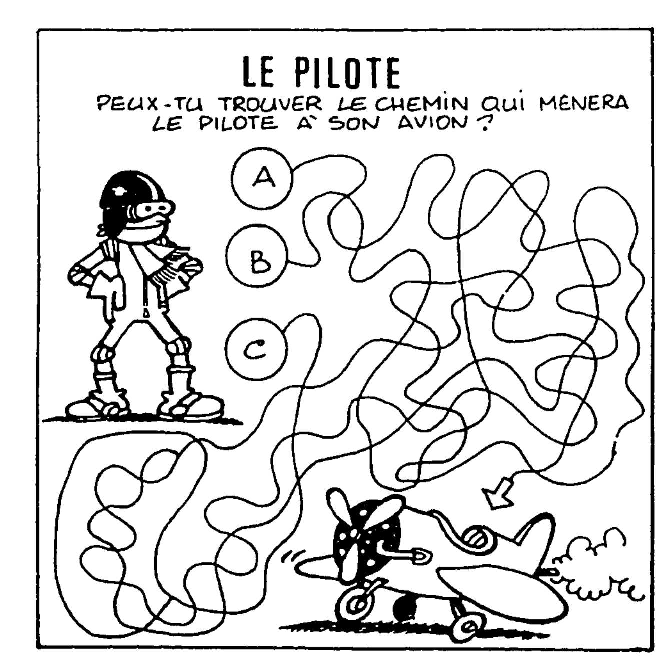
réponse: CACHETTE





Combien y a-t-il de différences entre l'aile droite et l'aile gauche?





Prochain CONCOURS des mots croisés, dans l'édition du 25 janvier

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

La prématernelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec Nicole Croteau au 826-4183 ou FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

CALGARY

Vous qui êtes à la maison avec vos enfants, nous organisons chaque deux semaines des activités en français pour parents et enfants (de 0 à 5 ans). Si vous désirez vous joindre au groupe, téléphonez-nous, nous vous avertirons de la prochaine activité qui sera organisée et vous pourrez en faire partie. Communiquer avec Michelle Bisson au Centre de l'éducation permanente au 297-4023. 1/2

Intéressés à juger des projets francophones lors de l'Expo-science de Calgary? Informez-vous à Renée Michaud, au 273-8707. 22/2

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois). (PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625.

Badminton, à partir du 18 septembre, à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour plus d'informations, appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Garderie d'immersion française. On veut mettre sur pied une garderie d'immersion française pour les petits de 3 et 4 ans à l'école catholique St.Angela. Si intéressés, s.v.p. contacter Irma au 475-0846 ou Émilie au 475-6322. 25/1

Êtes-vous intéressé(e)s? À collaborer à l'avancement de différents dossiers: - Alphabétisation - Reconnaissance des Acquis. À écrire des articles sur un des aspects: Femmes Francophones et Éducation. À contribuer à toutes les autres activités... À recevoir de l'information. Contacter Action Éducation Femmes de l'Alberta: Catherine Berthaud-Picard au 467-0185. 1/2

Rencontre du conseil de parents de l'école Maurice-Lavallée, le 1er mercredi de chaque mois. Info: Aline Savoie au 487-8875; après 3h30, 462-0660. 7/6

Rencontre du conseil de parents de l'école Notre-Dame, le 1er mardi de chaque mois. Info: Camilla Lavoie au 459-9637. 7/6

Francophonie jeunesse de l'Alberta. Conseil d'administration à Edmonton les 18, 19 et 20 janvier. Info: Fabiola Forcier, au 469-1344. 25/1

Fédération des parents francophones de l'Alberta, 1er et 2 mars, 4e Colloque provincial de la Fédération des parents francophones de l'Alberta. Info: Denis Lefebvre au 468-6934. 1/3

Alliance française d'Edmonton, #300, 10318 - 82e Avenue. Causeries le jeudi soir en janvier, février, mars, avril et mai. Heure: de 19h30 à 21h. 28/6

La Société généalogique du Nord-Ouest désire faire savoir aux gens intéressés à l'étude généalogique francophone de la formation d'un centre de recherche, aux environs d'Edmonton. La première assemblée annuelle aura lieu le mardi 29 janvier 1991, à 19h30 dans la salle de conférence du Musée provincial, 12845 - 102e Avenue, Edmonton, Alberta. Pour plus de renseignements communiquer avec: Mme Georgette Brodeur au 489-8864 ou M. Normand Lefaivre au 487-5540. 25/1

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934. 5/91

RIVIÈRE-LA-PAIX

Au club Étoile de Girouxville. Tous les mardis et jeudis à 13h30 «Quilles sur tapis». Rolande 323-4857. Le mercredi soir, soirée de cartes Aldéa, 323-4682. 1/2

Cours d'alphabétisation au centre culturel de Tangent, le mardi soir 17h30. Débutant, intermédiaire ou fonctionnel 359-2126 ou 359-2388. 1/2

Programme préscolaire du CREF. Jardinière: 9h30 à 11h30, le mardi: à Marie-Reine, le mercredi: à McLennan, le jeudi: à St-Isidore, le vendredi à Girouxville. Prématernelle: 13h à 15h, les mardis et jeudis: à Jean-Côté, les mercredis et vendredis: à Falher. 1/2

Le Club d'âge d'or de Marie-Reine organise une soirée d'activités tous les vendredis au Centre culturel. 1/2

Le club du Bon Temps de St-Isidore, activités sociales tous les samedis. 1/2

Amateurs de fleurs et jardins. Projet de rencontre mensuelle à St-Isidore pour personnes intéressées à partager leurs expériences de jardinage. Entre ami(e)s, nous partirons des plantes à fleurs et légumes. Choix de graines, catalogues disponibles, échanges de plants etc. Pour plus d'information: Louise 624-8063. 1/2

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. (J.A)

Brunch communautaire au centre culturel le 2e dimanche de chaque mois de 11h à midi. (J.A.)



Régionale de Saint-Paul

Assemblée annuelle

le jeudi 31 janvier 1991
à 20h
au centre culturel

Coupon d'abonnement au journal



Tarifs:
1 an: 19,26 $
2 ans: 34,24 $
(TPS incluse)

Le Franco
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom:
Prénom:
Appartement: n° et rue:
ou casier postal: Ville:
Province: Code postal:
n° de téléphone:
Montant inclus: $

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Mécanicien offre ses services de réparation d'auto, de moto, de bateaux, d'hydraulique, de motoneige. Carosserie et peinture sur estimé. Daniel: 478-4142. 1/2

Jeune francophone aimerait garder des enfants et faire du ménage. Info: Hakima au 429-9053. 1/2

Recherche femme francophone pour garder bébé de 6 mois chez-nous à temps plein dès avril ou mai 1991. Communiquez avec Sonia au 437-7451. 25/1





APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet énoncé ci-dessous, adressées au gestionnaire régional, politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700, avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2 seront reçues jusqu'à 14 heures à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission au bureau de Travaux publics Canada à l'adresse ci-dessus. Téléphone (403) 495-3213.

PROJET

N° 800168 - pour la GENDARMERIE ROYALE DU CANADA, Norman Wells, T.N.-O. Bâtiment neuf, détachement de la GRC

DATE LIMITE: le jeudi 7 février 1991

On peut également se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada aux endroits suivants: Bureau 632, Édifice Harry Hays, 220, 4e Avenue sud-est, Calgary (Alberta); Yellowknife et Inuvik, T.N.-O. On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs situés à Edmonton et Calgary (Alberta), et à Yellowknife et Hay River (T.N.-O.).

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse

Ancienne adresse

Nom
Prénom
Appartement n° et rue
ou casier postal Ville
Province Code postal

Nouvelle adresse

Nom
Prénom
Appartement n° et rue
ou casier postal: Ville
Province: Code postal:
n° de téléphone:

Faites parvenir à : **LE FRANCO**
8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

• Un bon mélange

Le gaz naturel et l'environnement

L'hiver dernier, certaines régions du Canada ont fait face à des changements de température beaucoup plus marqués que d'habitude. À ce sujet, il convient de mentionner qu'au cours des années quatre-vingt, les températures moyennes se sont élevées et que le Canada a enregistré moins de chutes de neige que durant toute autre décennie. De plus, les sept années les plus chaudes que nous avons connues au cours du XXe siècle ont tombé pendant les années quatre-vingt.

Selon toute vraisemblance, ces fluctuations ne sont pas le fruit du hasard. Bon nombre de scientifiques et d'experts sont d'avis qu'elles sont causées par un sérieux problème environnemental connu sous le nom de réchauffement global ou effet de serre.

Par réchauffement global, on entend le réchauffement de la terre en raison de fortes concentrations dans l'atmosphère de gaz carbonique et d'autres gaz comme l'ozone, le méthane et l'oxyde nitreux.

Nombreux sont les experts qui croient que la température moyenne à la surface de la terre s'élèvera au fur et à mesure que la quantité de gaz carbonique et d'autres gaz augmentera dans l'atmosphère. Ce phénomène pourrait avoir une incidence défavorable sur l'agriculture et provoquer l'élévation du niveau de la mer, entraînant des inondations et la contamination de l'eau fraîche.

Les combustibles fossiles, le pétrole, le charbon employé pour la production d'électricité et le gaz naturel, dégagent du gaz carbonique en brûlant. Cependant, les combustibles fossiles ne sont pas tous identiques. En effet, selon l'Association canadienne du gaz (ACG), le gaz naturel est le moins polluant des combustibles fossiles puisqu'il laisse échapper moins de gaz carbonique que le pétrole et le charbon. Et comme il ne renferme pas d'azote, le gaz naturel ne produit virtuellement aucun oxyde nitreux.

Bien que la production de gaz naturel dégage un peu de méthane, les travaux de recherche actuels révèlent que ce gaz contribue dans une proportion inférieure à un dixième d'un pour cent au réchauffement global. De fait, les sources naturelles du méthane contribuent beaucoup plus à l'effet de serre que le gaz naturel.

Il appartient à tous les Canadiens de trouver des moyens d'économiser l'énergie et de l'utiliser plus efficacement. Le gaz naturel constitue sûrement un des éléments importants de la réponse puisqu'il dégrade moins l'environnement et qu'il permet de réaliser de substantielles économies.

Les industries peuvent diminuer leurs émissions en se servant du gaz naturel comme complément ou substitut du pétrole et du charbon. De leur côté, les particuliers peuvent faire leur part en économisant l'énergie et en utilisant des appareils au gaz naturel à haut rendement comme des chaudières, des foyers et des cuisinières.



Chargée de comptes
Madeleine Mercier
469-0320



NOTRE EXPÉRIENCE À VOTRE PROFIT

Conseillers en planification financière

- Programme financier
- Fonds d'investissement
- Certificats de placement garanti
- **Régime enregistré d'épargne retraite**
- Assurance-vie et invalidité
- Rentes
- Régimes enregistrés d'épargne éducation
- Bénéfices de groupe
- Hypothèques
- Service d'impôt

Représentant
Armand Mercier
468-9406

9109 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta - Téléphone: 468-1658

Le plus beau métier du monde

D'après Henri Bergeron, président de la Fondation Donatien Frémont, le métier de communicateur est le plus beau du monde. Et avec nos bourses d'études, c'est plus facile d'acquérir la formation voulue. Demandez les détails à votre journal.

Fondation Donatien Frémont, Ottawa





Semaine du 20 au 26 janvier 1991

SAMEDI

17h00 LA BANDE DES SIX
18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
18h12 VIRAGES
19h00 JUSTE POUR RIRE
20h00 CINÉMA SPÉCIAL
Midnight run
22h23 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h45 LES NOUVELLES DU SPORT
23h00 TÉLÉ-SÉLECTION:
Double allégeance

DIMANCHE

17h00 SECOND REGARD
18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
18h12 DÉCOUVERTE
19h00 STAR D'UN SOIR
20h00 LES BEAUX DIMANCHES
Formule Barrette
21h05 LES BEAUX DIMANCHES
Apprendre ou à laisser
22h17 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h35 SCULLY RENCONTRE
23h15 LES NOUVELLES DU SPORT
23h35 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
23h43 CINÉ-CLUB
Les bas-fonds

LUNDI

17h00 LA COURSE EUROPE-ASIE
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 MARITIMES EN DIRECT
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 UN SIGNE DE FEU
22h00 DALLAS
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA
Isaac, nuage fougueux

MARDI

17h00 LA COUR EN DIRECT
17h30 SUPER SANS PLOMB
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 MANIGANCES
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 CORMORAN
22h00 MÉTROPOLIS
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA
Bataille de la vallée du diable

MERCREDI

17h00 LES ANNÉES COUP DE COEUR
17h30 COMMENT ÇA VA
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 MUSICOLORE
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h20 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
22h00 SCULLY EN DIRECT
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA:
La fiancée du pirate

JEUDI

17h00 LE TEMPS D'UNE PAIX
17h30 LE GRAND REMOUS
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 GÉNIES EN HERBE
Finale. Marguerite d'Youville vs Winston Churchill
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h20 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 LES FILLES DE CALEB
22h00 LANCE ET COMPTE
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA
Signé Charlotte

VENDREDI

17h00 BOUFFÉE DE SANTÉ
17h30 UNE RÉALISATION DE...
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 LA MER À VOIR
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
20h20 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 LES GRANDS FILMS
Une femme en péril
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA
Spinx

L'EUROTÉLÉ

Semaine du 20 au 26 janvier 1991

SAMEDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.
17h30 THALASSA
18h30 L'EUROFLASH
18h33 STARS 90
20h00 JEUNE CINÉMA
21h10 MUSIQUE CLASSIQUE
21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 STARS 90
23h55 JEUNE CINÉMA
01h10 MUSIQUE CLASSIQUE
01h40 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.
17h30 7 SUR 7
18h30 L'EUROFLASH
18h33 CARACTÈRES
20h00 CARRÉ NOIR
21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15 CARACTÈRES
23h45 CARRÉ NOIR
01h15 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 LATITUDE SUD
18h00 EXPÉDITION PÊCHE
18h30 L'EUROFLASH
18h33 COMÉDIE D'UN SOIR
20h45 VIVA
21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 COMÉDIE D'UN SOIR
24h45 VIVA
01h45 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 ENVOYÉ SPÉCIAL
18h30 L'EUROFLASH
18h33 TOUS À LA UNE
20h15 FAUT PAS RÊVER
21h10 CARABINE
21h35 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h20 TOUS À LA UNE
24h00 FAUT PAS RÊVER
24h55 CARABINE
01h25 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 TEMPS PRÉSENT
18h30 L'EUROFLASH
18h33 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
20h05 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
20h35 CARGO
21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
23h50 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
24h20 CARGO
01h20 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 RÉSISTANCES
18h30 L'EUROFLASH
18h33 ÉTOILE PALACE
20h00 LE SOUFFLE DE LA LIBERTÉ
21h00 MONTAGNE
21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15 ÉTOILE PALACE
23h40 LE SOUFFLE DE LA LIBERTÉ
24h40 MONTAGNE
01h10 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 UNE HEURE POUR L'EUROPE
18h30 L'EUROFLASH
18h33 LATITUDE SUD
19h00 EXPÉDITION PÊCHE
19h30 DU CÔTÉ DE CHEZ FRED
20h30 MUSIQUE CLASSIQUE
21h00 CARRÉ NOIR
21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15 TÉLÉOBJECTIF
22h40 TÉLÉOBJECTIF
23h10 DU CÔTÉ DE CHEZ FRED
24h10 MUSIQUE CLASSIQUE
24h40 CARRÉ NOIR
01h10 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

Alberta:		Positions
Edmonton	Shaw Cable	35
Saint-Paul	Northern Cablevision	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medecine Hat	Cablev. Medecine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

Flames...

(suite de la page 15)

C'est lui qui prépare les attaques à l'offensive et plus souvent qu'à son tour, il freine les montées de ses adversaires. Un choix logique du public.

- Gary Suter (2e participation) est probablement le choix le plus technique. Ce n'est pas le joueur le plus flamboyant sur la glace, mais comme défenseur il s'acquitte très bien de sa tâche. Très apprécié des journalistes, il mérite amplement sa nomination à la joute des étoiles.
- Theoren Fleury est mon joueur favori. Avec ses 5 pieds 6 pouces et 165 lbs, il a du coeur au ventre. Theo a prouvé qu'il peut, même à lui seul, remporter un match. Le public lui voue une admiration sans borne. Très combatif sur la glace, Theo ne connaît pas les demies mesures. Sans Fleury, le match des étoiles ne serait pas un match des étoiles.
- Mike Vernon (2e participation) est le choix du public comme gardien de but partant pour cette rencontre. Celui qui aurait dû mériter cette faveur est Ed Belfour des Blackhawks de Chicago. Si Chicago domine la Ligue nationale de hockey depuis un bon moment, c'est grâce à lui. Une absence qui pourrait se faire sentir lors de cette joute.

Par contre, une déception du côté des Flames est Joe Nieuwendyk qui ne participe pas à ce match. Il aurait mérité de jouer, mais le contingent des Flames ne pouvait compter que quatre joueurs. Il y aura aussi deux grands absents à cette joute: Mario Lemieux qui n'a pas chaussé les patins de la saison ainsi que Guy Lafleur. Lafleur méritait une place dans l'équipe de la conférence Wales. À 39 ans, Lafleur mérite un certain respect: pour son retour au hockey après sa 1ière retraite et pour toutes les marques qu'il a établies durant ses belles années. Guy Lafleur bénéficie encore du statut de vedette et ce facteur est important quand on considère que le match des étoiles sera utilisé pour vendre le hockey aux Américains.

Content de savoir que les Oilers d'Edmonton ne sont plus à vendre. Sans les Oilers, les partisans des Flames n'auraient plus de chicanes amicales avec les partisans de cette équipe; chicanes qui, j'en suis sûr, alimentent plusieurs soirées en famille ou entre amis.

Benoît St-Amour

Nécrologie

Rondeau

Mme Laura Annette Rondeau est décédée à Bonnyville le vendredi 14 décembre 1990. Elle était âgée de 77 ans.

Elle laisse dans le deuil, trois fils, Paul (Annette) de Grand Centre; Louis (Roanna) et Bernard (Maria) de Bonnyville; deux filles Claire Gardiner et Annette Crawley de Calgary; deux frères Dom Gustave Dargis o.s.b. de Montréal et André Dargis de Bonnyville; six soeurs, Isabelle Dargis et Cécile Rondeau de Bonnyville; soeur Claire des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Évron (Flore) d'Edmonton; Henriette Davis de Nanaïmo, C.-B.; Lorraine Sexsmith de Burnaby, C.-B. et Marie Régimbald d'Edmonton; 18 petits-enfants, trois arrière-petits-enfants et de nombreux neveux et nièces. Son époux Adrien est décédé en 1972.

Le service funèbre a été célébré par les abbés Bissonnette et Bois à l'église Saint-Louis de Bonnyville et l'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Louis. La direction des funérailles était confiée à Memento Funeral Chapel (1975) Ltd. de Bonnyville.

Pensée de la semaine...

Tout amour semé, tôt ou tard fleurira

(Raoul Follereau)

Paroisses francophones
Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Connelly McKinley Ltd. Salon funéraire



10011, 114e Rue
Edmonton (Alberta)
422-2222

9, Muir Drive St-Albert 458-2222 — **265, rue Fir** Sherwood Park 464-2226

CRTC Avis public Canada

CRTC - Avis public 1990-114. **Appel d'observations du CRTC concernant les stéréotypes sexuels dans les médias de la radiodiffusion.** - Le CRTC sollicite des observations du public dans le cadre de son examen des pratiques et politiques actuelles relatives aux stéréotypes sexuels. Pour stimuler la discussion publique, le CRTC a également publié une étude préparée pour le Conseil portant sur les changements apportés à la représentation des stéréotypes sexuels dans la radiodiffusion entre 1984 et 1988. Le public peut consulter le rapport sommaire, ainsi que des rapports détaillés concernant les émissions de télévision, la publicité à la télévision, les émissions de radio et la publicité à la radio, à tous les bureaux du CRTC. Le Conseil sollicite des observations relativement aux conclusions de l'étude rendue publique aujourd'hui, ainsi que sur l'efficacité des politiques courantes en matière de stéréotypes sexuels dans la radiodiffusion. La date limite de présentation d'observations par écrit au CRTC a été fixée au **15 mars 1991.** La demande et les renseignements sur le processus d'intervention, reproduits sur bandes sonores, sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.); et les bureaux régionaux du C.R.T.C.: Bureau régional de l'ouest, Suite 1380, 800 rue Burrard, Case postale 1300, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7. Les interventions écrites, sur bande sonore ou dans toute autre forme, doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2, et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **15 mars 1991.** Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou (819) 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull à (819) 997-0313, Fax: (819) 994-0218, ou le bureau régional de Vancouver (604) 666-2111.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



CN

SOUMISSIONS

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DE L'OUEST CANADIEN
COUR DUNVEGAN, EDMONTON, ALBERTA

Les travaux consistent à rénover l'édifice actuel de 23 000 pieds carrés de surface de plancher et comprend la démolition, quelques travaux de béton, de nouvelles cloisons intérieures, portes, encadrements et accessoires, nouvelle finition intérieure, travaux de plomberie, travaux de chauffage, ventilation et air climatisé (H.V.A.C. work), travaux de distribution électrique et d'éclairage.

Des soumissions scellées dans des enveloppes pré-adressées seront acceptées jusqu'à **midi (heure normale des Rocheuses) le jeudi 24 janvier 1991.**

Les documents de soumission sont disponibles au bureau du Gestionnaire de l'administration des contrats, au 16e étage, 10 004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), le ou après le vendredi 11 janvier 1991 sur présentation pour chaque jeu d'un **chèque certifié non-remboursable de cinquante (50 $) dollars** et à l'ordre de la compagnie de chemins de fer Canadien National.

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'Association de la construction d'Edmonton, Edmonton, Alberta.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un bon de garantie égal à 10% de la soumission et à l'ordre de la compagnie de chemins de fer Canadien National.

Une réunion d'information aura lieu le jeudi 17 janvier 1991 à 9h.

Informations techniques: Howett, architecte, Edmonton, Alberta (403) 421-6373.

Informations concernant la soumission: Bureau du Gestionnaire de l'Administration des contrats, Edmonton, Alberta, (403) 421-6382

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta

Cartes d'affaires



DÉRY PIANO SERVICE
J.A. Déry Enrg.
accordeur de pianos
Tél.: (403) 454-5733
11309, 125e Rue, Edmonton (Alberta)

DR R.D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e rue
Edmonton (Alberta) T6E 4H2
Tél.: 439-3797

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
350, West Grove Professional Building
10230 - 142e rue
Edmonton (Alberta) T5N 3Y6
Tél.: 455-2389

CADRIN DENTURE CLINIC
Bernard Cadrin
Édifice G.B. 9562 - 82e avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 **Rés.: 465-3533**

APCO Insurance Services Ltd
AUTO, MAISON, LOCATAIRE, VIE, COMMERCIALE
Raymond Piché **Cécile Charest**
#202, 10008 - 109e rue, Edmonton (Alberta) T5J 1M4
422-2912



CÔTÉ DRYWALL
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
Rénovations, «drywall», plâtrage, peinture, teinture et «studs metal», plafonds suspendus.
25 ans d'expérience
8522 - 81e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0N4
ESTIMATIONS GRATUITES
Propriétaire: **LOUIS CÔTÉ**
Tél.: **468-5854**

SHORNEY'S OPTICAL
DEPUIS 1928
Paul Lorieau
Téléphone: (403) 439-5094
8217 - 112e Rue, Edmonton (Alberta) T6G 2C8 (Collège Plaza)

R.G. (Guy) OUELLETTE
Directeur - Service à la clientèle
104e avenue et 120e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2A7
Tél.: 488-4881
CROSSTOWN



Angus M. Boyd
Avocat et notaire
14820 Stony Plain Road
Edmonton, Alberta
T5N 3S5
Téléphone (403) 455-3534
Télécopieur (403) 453-3281

La page de l'A.C.F.A.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

Annonces parues dans le Journal de Montréal et le Soleil de Québec les 17 et 18 janvier 1991

AU PEUPLE QUÉBÉCOIS

Pour des cadavres encore chauds on se sent plutôt bien!

NOUS AURIONS PU MOURIR:

- En 1885, lors de la pendaison de Louis Riel;
- en 1892 lors de la résolution Haultain décrétant que tous les procès-verbaux de l'assemblée législative seraient en anglais seulement;
- en 1987 lorsque le gouvernement Bourassa, contrairement à ses promesses, nous a abandonnés complètement dans l'Accord du lac Meech;
- en 1988, quand le gouvernement Bourassa n'a pas protesté, mais au contraire a approuvé l'abolition de nos droits historiques (Loi 60);
- en 1989, lorsque le gouvernement Bourassa s'est rangé contre les Franco-Albertains en Cour suprême dans le dossier de la gestion scolaire.

NOUS SOMMES DES BATAILLEURS:

- Nous nous sommes battus 8 ans pour obtenir une école française dans une petite communauté;
- nous avons occupé les locaux d'une commission scolaire pour obtenir l'enseignement en français au secondaire à Edmonton;
- un des nôtres a osé parler français à l'Assemblée législative et a refusé de s'en excuser.

NOUS SOMMES UNE COMMUNAUTÉ VIVANTE:

- Nous sommes la troisième plus importante communauté francophone hors Québec;
- 50% des jeunes francophones (15 à 24 ans) de l'Ouest vivent en Alberta;
- une centaine d'associations et d'organismes francophones travaillent à la promotion du fait français en Alberta;
- l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton a triplé ses inscriptions en 6 ans.

NOUS SOMMES MEMBRES DE LA FAMILLE

- Nous avons gagné notre place et nous la gagnons tous les jours;
- nous sommes vos ambassadeurs;
- nous sommes vos soldats de première ligne;
- nous sommes des bâtisseurs de communautés francophones.

SOYONS DES VÉRITABLES PARTENAIRES

Un membre de la famille
L'Association canadienne-française de l'Alberta

L'ACFA comparaîtra vendredi le 18 janvier 1991 à 10h00 devant la Commission sur l'Avenir politique et constitutionnel du Québec.

AU PEUPLE QUÉBÉCOIS

Voulez-vous la disparition des Franco-Albertains?

LES DIFFICULTÉS:

- Depuis plus de 150 ans nous luttons pour obtenir la reconnaissance légitime du fait français en Alberta. Oui, nous avons subi de lourdes pertes dû à l'assimilation forcée, au manque de support constitutionnel et législatif et à une attitude anti-francophone.

NOS PROGRÈS:

- Nous faisons des progrès grâce à un début de support constitutionnel (l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés) garantissant la création d'écoles françaises, à une Loi sur les langues officielles qui nous reconnaît un peu nos besoins, à une attitude plus sympathique de la population albertaine.

	En 1982	En 1990	Potentiel
Écoles françaises	0	6	40 et plus
Élèves qui fréquentent des écoles françaises	0	1 605	13 000 et plus

PROGRÈS DE LA POPULATION ALBERTAINE:

- Elle compte le nombre d'élèves (27 363) en immersion française le plus élevé proportionnellement au Canada;
- 74% des Calgaréens, 53% des Edmontoniens et 47% de la population de l'Alberta sont en faveur de certaines lois bilingues. (Calgary Herald 1988)
- Les villes d'Edmonton et de Calgary ont refusé de se déclarer unilingue anglaise l'an dernier. (1990)

LA PRÉSENCE DU QUÉBEC AU CANADA:

Même sans le support actif du gouvernement du Québec cette présence:

- Nous assure certains droits dans la constitution canadienne;
- nous garantit des lois et des services fédéraux un peu favorables au fait français;
- et encourage une plus grande ouverture d'esprit de certaines législatures provinciales; (exemple: Loi des services français en Ontario).

LE RETRAIT UNILATÉRAL DU QUÉBEC DE LA CONFÉRATION CANADIENNE SERAIT UN VÉRITABLE COUP DE POIGNARD AU COEUR DE NOTRE COMMUNAUTÉ

Mais avec la présence continue du Québec, l'établissement d'un véritable partenariat francophone, un support actif du gouvernement du Québec et un meilleur support du gouvernement fédéral, nous pouvons accomplir de grands projets:

- Un statut particulier avec des pouvoirs accrus pour le Québec afin d'assurer son plein épanouissement;
- un statut particulier et des droits accrus et pleinement respectés pour la communauté franco-albertaine;

NOUS N'OSONS PAS CROIRE QUE VOUS VOULEZ NOTRE DISPARITION

Un membre de la famille
L'Association canadienne-française de l'Alberta